



## Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

## Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

## Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

676  
F197

LES FONDATEURS DE LA MONARCHIE BELGE

LORD PALMERSTON

PAR

THÉODORE JUSTE

BRUXELLES

C. MUQUARDT

HENRY MERZBACH, SUCESSEUR

MÊME MAISON A GAND ET A LEIPZIG

—  
1873

76 Fig.

~~SECRET~~

**LORD PALMERSTON.**

---

**TOUS DROITS RÉSERVÉS**

---



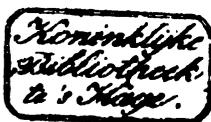
LES FONDATEURS DE LA MONARCHIE BELGE

---

# LORD PALMERSTON

PAR

THÉODORE JUSTE



---

BRUXELLES

C. MUQUARDT

HENRY MERZBACH, SUCCESSION

MÊME MAISON A GAND ET A LEIPZIG

—  
1873

---

**FR. GOBBAERTS, IMP. DU ROI, SUCCESSEUR D'EN. DEVROYE,**  
**Bruxelles, 40, rue de Louvain.**

---

## TABLE.

---

- Avant-propos.** . . . . . I
- I. (1784-1830).** — Reconnaissance que les Belges doivent à lord Palmerston. — Ses premières années. — Ses débuts dans la vie politique. — Il devient un des lords de l'amirauté, puis secrétaire de la guerre. — Il devient membre du Parlement. — Il refuse le gouvernement de la Jamaïque et le gouvernement général de l'Inde. — En 1828, il se retire du ministère présidé par le duc de Wellington. — Ses voyages à Paris; lettres curieuses sur l'esprit public des Français et leurs projets au sujet de la Belgique et des provinces rhénanes. — Le prince de Polignac. — Révolution de juillet 1830. — Lord Palmerston devient ministre des affaires étrangères . . . . . pp. 1-13
- II. (1830-1834).** — Révolution belge de 1830. — Palmerston et le prince de Talleyrand. — La France convoite le Luxembourg. — Palmerston s'oppose à tout empiétement de la part de la France. — Il n'a point été le promoteur de la candidature du prince Léopold de Saxe-Cobourg. — Mais il a été l'adversaire inflexible de la candidature du duc de Nemours. — Intrigues du cabinet du

Palais-Royal. — Le duc de Nemours est élu roi des Belges. — Le cabinet britannique ne recule pas devant la guerre pour s'opposer à cette élévation. — Désistement du roi Louis-Philippe. — Lord Palmerston ruine les projets annexionistes du cabinet présidé par Laffitte. — Il est satisfait de l'avènement de Casimir Périer, comme premier ministre; mais il continue à se défier du général Sébastiani, chargé du département des affaires étrangères. — Sages conseils de lord Palmerston au régent de la Belgique. — Vues de l'Angleterre. — Le maréchal Soult fait proposer à l'Angleterre de lui remettre Anvers et Ostende, pourvu que la France puisse s'emparer des autres parties du territoire belge. — Lord Palmerston repousse dédaigneusement cette insinuation. — La question des forteresses belges. — Lord Palmerston approuve la conduite tenue par le prince Léopold avant son élection. — Le cabinet de lord Grey et la politique française. — L'élection du prince Léopold et les dix-huit articles. — Agression inattendue des Hollandais. — Intervention d'une armée française en Belgique. — Après la retraite des troupes hollandaises, lord Palmerston ne cesse d'insister pour que les Français évacuent au plus tôt la Belgique. — Le prince de Talleyrand propose de partager la Belgique; lord Palmerston insiste alors pour que l'évacuation des provinces belges se fasse immédiatement. — Incidents remarquables. — Les Français évacuent la Belgique. — Conduite odieuse du prince de Talleyrand. — Son humiliation. . . . . pp. 45-57

III. (1834-1844). — Opposition des Belges au traité des Vingt-Quatre articles. — Lord Palmerston recommande la résignation. — Sa correspondance avec le roi Léopold et avec sir Robert Adair. — Relations de lord Palmerston avec M. Van de Weyer et avec le général Goblet. — La ratification russe; lord Palmerston approuve la conduite de M. Van de Weyer. — *Le Thème de lord Palmerston.* — Le siège de la citadelle d'Anvers. — La convention du 21 mai 1833. — Lord Palmerston quitte le Foreign-Office le 15 novembre 1834 pour y revenir le 18 avril 1835. — Avènement de la reine Victoria; recommandation du roi Léopold. — Lord Palmerston n'était point défavorable aux Belges dans la crise

de 1838-1839. — Le traité du 15 juillet 1840. — Politique et langage menaçants de M. Thiers. — Correspondance de lord Palmerston avec sir H. Bulwer, alors chargé d'affaires à Paris. — Désaccord entre le roi Louis-Philippe et M. Thiers. — Avènement de M. Guizot; ministère du 29 octobre 1840. — Aucune concession ne lui est faite par le gouvernement anglais. — Opinion de lord Palmerston sur les Français. — Dissolution du ministère de lord Melbourne. — Lord Palmerston n'a rien perdu de sa popularité. — Son œuvre de prédilection . . . . . pp. 59-78.

IV. (1841-1865). — Lord Palmerston rentre au gouvernement avec lord John Russell. — Les *mariages espagnols*. — Irritation en Angleterre. — Rupture de l'*entente cordiale*. — Antagonisme personnel du roi Louis-Philippe et de lord Palmerston. — Révolution du 24 février 1848. — Entretien de lord Palmerston avec M. Van de Weyer au sujet de la Belgique. — Lettre du roi Léopold sur le rapprochement des Belges et des Hollandais. — Le coup d'État du 2 décembre 1851. — Désaccord entre lord John Russell et lord Palmerston. — Ce dernier, dans la prévision d'une alliance immédiate de la France avec la Russie et l'Autriche, approuve Louis-Napoléon. — La conduite de lord Palmerston n'est pas comprise; sa retraite forcée du ministère (22 décembre 1851). — Le ministère de coalition. — La guerre de Crimée. — Lord Palmerston devient premier ministre. — La guerre d'Italie. — Appréhensions en Allemagne et en Belgique. — Lettre remarquable du roi Léopold. — Lord Palmerston n'est point disposé à sacrifier la Belgique au dominateur de la France. — Mort de lord Palmerston. — Il reçoit les honneurs de l'abbaye de Westminster. — Conclusion . . . . . pp. 79-88.





Il n'y a pas longtemps que l'Angleterre perdait un de ses plus éminents diplomates, Henry Lytton Bulwer, né en 1804, mort à Londres le 27 mai 1872. A peine onze mois s'étaient-ils écoulés depuis que, pour reconnaître ses grands services, la reine Victoria l'avait appelé à la Chambre des pairs sous le titre de *lord Dalling*.

Élevé au collège de Harrow, d'où il passa à l'université de Cambridge, sir Henry Bulwer était d'abord destiné à suivre la profession de son père, un des meilleurs généraux de l'armée britannique, et il servit pendant quelque temps comme officier dans les gardes à cheval; mais il abandonna vite cette carrière pour entrer dans la diplomatie où il devait exceller. D'abord attaché à la légation anglaise de la Haye, il fut en 1830 chargé d'une mission secrète à Bruxelles. Membre de

la Chambre des communes, il soutint chaleureusement la politique suivie par lord Palmerston à l'égard de la Belgique. Après avoir été premier secrétaire des légations britanniques à Bruxelles, à Constantinople et à Paris, il fut nommé, en 1843, ministre plénipotentiaire à Madrid et s'exposa aux hostilités du gouvernement français, aux rancunes de la reine douairière Christine et au ressentiment du général Narvaez à cause de sa vigoureuse opposition aux *mariages espagnols* imaginés par Louis-Philippe et par M. Guizot. L'animosité contre sir H. Bulwer fut poussée à tel point que le gouvernement espagnol lui donna son congé en 1848. Cet acte insolite fut considéré comme un affront pour l'Angleterre et lord Palmerston prit énergiquement la défense du diplomate qui avait courageusement soutenu sa politique. Pendant deux ans l'Angleterre resta sans représentant à Madrid, et aucun successeur ne fut donné à sir H. Bulwer jusqu'à ce que le gouvernement espagnol eût fait en quelque sorte amende honorable.

De Madrid l'actif et fidèle auxiliaire de lord Palmerston avait été envoyé à Washington où il conclut le célèbre traité *Bulwer-Clayton*; puis, après un court séjour à Florence, il fut nommé ambassadeur à Constantinople où, pendant sept années, il occupa avec la plus haute distinction le plus important des postes diplomatiques de l'Angleterre.

A son retour, sir H. Bulwer rentra au Parlement, après un intervalle de vingt années, comme un des

représentants de Tamworth. Il prit une part très-importante aux débats qui signalèrent les débuts de la guerre franco-allemande. Quelque temps après, il était, comme nous l'avons dit, élevé à la dignité de pair d'Angleterre.

A la Chambre haute, lord Dalling siégeait à côté de son frère cadet lord Lytton, le célèbre romancier. Mais lui aussi avait eu de bonne heure le goût des lettres. En 1822, il publiait un volume de poésies ; en 1826, il dédiait à son jeune frère un autre ouvrage ayant pour titre : *Un automne en Grèce*. En 1854, il mettait au jour : *La France sociale et littéraire*, qui fut suivie de *La monarchie des classes moyennes*. Puis sir H. Bulwer se tut pendant trente années. En 1867, il reparait enfin avec éclat dans la carrière qu'il semblait avoir délaissée ; il publie ses *Caractères historiques*, comprenant des essais très-remarquables sur William Cobbett, George Canning, sir James Mackintosh et le prince de Talleyrand. Cet ouvrage eut les honneurs de quatre éditions et fut traduit en plusieurs langues (1).

Mais l'ouvrage capital de sir H. Bulwer est sans contredit la *Vie de lord Palmerston*, qui parut en 1870 (2). La carrière suivie par l'illustre homme

(1) Pour plus de détails, voir les articles consacrés à lord Dalling par le *Daily Telegraph* du 28 mai 1872 ; la *Saturday Review* du 1<sup>er</sup> juin ; l'*Athenaeum*, etc.

(2) *THE LIFE OF HENRY JOHN TEMPLE, VISCOUNT PALMERSTON : with selections from his diaries and correspondence*, by the right hon. sir

d'État jusqu'en 1840 y est tracée de main de maître. Des documents politiques d'un prix inestimable rehaussent encore la valeur de ce livre. On y trouve, entre autres, des particularités d'un intérêt toujours vivace sur les commencements de la monarchie belge, sur les efforts de lord Palmerston pour soutenir envers et contre tous l'édifice encore chancelant de notre nationalité.

Ces documents attirèrent immédiatement la sérieuse attention d'un grand nombre de publicistes (1). Nous-même nous y avons cherché les principaux éléments d'un essai biographique sur lord Palmerston, nous efforçant, au surplus, de compléter, par d'autres communications, les notions historiques dont nous sommes redevables à sir H. Bulwer.

Bruxelles, 1<sup>er</sup> mai 1873.

HENRY LYTTON BULWER, G. C. B., M. P. (London, Richard Bentley, 1870, 2 vol. grand in 8°).

(1) Il faut citer, entre autres : *Lord Palmerston* (en allemand), par le Dr Theodor Bernhardt (Berlin, 1870, 39 pages in-8°); *Lord Palmerston et la Belgique*, par F. Van Meenen, dans la *Discussion* (mars-avril 1871); *Lord Palmerston, la France et la Belgique*, par L. Hymans, dans l'*Écho du Parlement* (février 1871); *Lord Palmerston*, par le comte de Jarnac, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> avril 1873.

# LORD PALMERSTON.



## I

Un des plus illustres hommes d'État de la Grande-Bretagne, le comte Russell, a dit : « La Belgique, sous les auspices de lord Grey et de lord Palmerston, devint un pays libre et neutre <sup>(1)</sup>. » Le même hommage a été rendu à ce dernier par le chef du parti conservateur, l'honorable M. d'Israëli : l'idée de l'indépendance belge est, selon lui, inséparable de la mémoire de lord Palmerston. C'est ce que reconnaissait encore un des principaux organes de la presse anglaise

(<sup>1</sup>) *The foreign Policy of England*, p. 77.

qui s'exprimait en ces termes : « Aidé par l'énergie, la sagacité et le tact diplomatique de M. Van de Weyer, lord Palmerston conduisit à une conclusion satisfaisante l'œuvre entière de l'émancipation de la Belgique. » Écoutons enfin M. Gladstone : « Je crois, a-t-il dit, que, dans l'avenir, le souvenir de lord Palmerston sera principalement conservé en raison de la persévérance, de l'énergie, de la sagacité extraordinaire avec laquelle il a dirigé la politique de l'Angleterre, et exercé une si puissante influence sur la politique de l'Europe, depuis la fondation en 1830 du royaume de Belgique jusqu'à sa consolidation en 1839. Quoique certaines personnes pensent que la politique d'intervention de lord Palmerston peut, sur certains points, prêter à des objections, je ne puis oublier ce fait que, dans les affaires belges, il fut le grand instrument d'une politique pacifique, qui épargna à l'Europe une guerre générale et sanglante. »

Au sein du Parlement belge, ceux-là mêmes qui prirent la plus grande part à la création de notre État, Joseph Lebeau, le général Goblet, le baron Nothomb, etc., ont noblement payé à lord Palmerston le tribut de leur reconnaissance. Ils ont vu en lui un protecteur, un ami ;

ils l'ont signalé à leurs concitoyens comme le persévérant promoteur et l'inébranlable soutien de l'indépendance belge. « La Belgique, disait le général Goblet, a toujours trouvé en lui le défenseur le plus dévoué ; et si la reconnaissance doit égaler les services rendus, la nôtre doit être sans bornes envers l'homme qui, à juste titre, regardait le nouveau royaume comme l'une de ses créations. »

Lord Palmerston a donc sa place marquée dans cette galerie des fondateurs de la monarchie nationale. L'en exclure, ce serait montrer plus que de l'ingratitude.

Je n'ai point cependant l'ambition de suivre lord Palmerston dans toutes les phases de sa longue et glorieuse carrière : mon but sera atteint si je réussis à rappeler clairement et fidèlement les services considérables rendus à la Belgique de 1830 par l'énergique et prévoyant coopérateur de lord Grey.

Henry Temple, vicomte Palmerston, naquit le 20 octobre 1784, à Broadlands (Southampton). Il comptait parmi ses ascendants le célèbre diplomate qui conclut le traité de la Triple-Alliance de 1667, et devint ensuite l'ami de Guillaume III. Le vicomte Palmerston, père du futur premier ministre, à la suite d'une

chute de cheval dans une rue de Dublin, avait été transporté et soigné chez un respectable marchand dont il épousa ensuite la fille, miss Mee, sœur d'un directeur de la banque d'Angleterre.

Après avoir passé une partie de son enfance en Italie, Henry Temple étudia le grec et le latin au collège de Harrow, d'où il se rendit à l'université d'Édimbourg. Un de ses principaux professeurs, l'éminent Dugald Stewart, écrivait de lui en 1801 : « Ses aptitudes sont remarquablement bonnes et il fait tout son possible pour les justifier par son application et son assiduité. Pour le caractère et la conduite, il est tout ce que ses amis peuvent désirer. En effet, je puis dire que je n'ai jamais vu de jeune homme de son âge d'une conduite plus irréprochable ni possédant de plus aimables inclinations. » En 1803, nous le retrouvons au collège Saint-Jean, dépendance de l'université de Cambridge; ce fut là qu'il obtint, au commencement de 1806, le grade de maître ès-arts.

A la mort de son père (1802), Henry Temple lui avait succédé dans sa pairie irlandaise et était devenu lord Palmerston. Il était encore à l'Université lorsqu'il essaya d'entrer dans la carrière publique. Le grand Pitt avait laissé

vacant le siège de membre du Parlement pour l'université de Cambridge. Lord Palmerston eut l'ambition de lui succéder, mais il échoua (¹). Quelques mois après il posait sa candidature à Horsham et échouait de nouveau. Ces deux échecs toutefois n'influèrent en rien sur son avenir. Un diplomate célèbre, lord Malmesbury, qui avait été son tuteur, continuait de le diriger, et ce fut sur sa recommandation que le duc de Portland, nommé premier lord de la trésorerie en 1807, désigna, le 3 août, Palmerston pour remplir les fonctions de *junior* lord de l'amirauté. Deux ans après, le 28 octobre 1809, il était nommé secrétaire d'État de la guerre (*secretary at war*), poste qu'il devait occuper jusqu'au 28 mai 1828 (²).

(¹) Lord Palmerston avait obtenu cent vingt-huit voix ; lord Althorp, depuis lord Spencer, en obtint cent quarante-cinq et lord H. Petty, depuis marquis de Lansdowne, trois cent trente et une.

(²) Il y avait deux secrétaires : l'un présidait aux opérations actives, l'autre était chargé de la comptabilité et de tous les rapports du département avec la Chambre des communes. Ce furent les attributions de lord Palmerston. Le commandant en chef, le duc d'York, était chargé de tout ce qui tenait au personnel et à la discipline de l'armée. Cf. la notice de M. le comte de Jarnac.

Pendant une période de plus de dix-huit ans, lord Palmerston fit donc sans interruption partie du gouvernement britannique. Les portes du Parlement s'étaient ouvertes pour lui en 1807. Il fut d'abord membre de la Chambre des communes pour Newtown, bourg de l'île de Whigt, puis, deux ans après, il devint le représentant de Cambridge.

Renfermé dans ses fonctions de secrétaire de la guerre, n'aspirant à aucune prépondérance, laborieux, patient, tenace, Palmerston s'associe successivement à la fortune ministérielle du duc de Portland, de Perceval, de lord Liverpool, de Canning, de lord Goderich, et enfin du duc de Wellington, jusqu'à la retraite des *canningites*, c'est-à-dire des anciens adhérents de Georges Canning (!).

Lorsqu'il était premier ministre, Canning avait offert à Palmerston les fonctions de chancelier de l'Échiquier, et cette proposition n'avait

(!) Lord Palmerston demanda sa démission par une lettre du 25 mai 1828. La démission fut acceptée et le duc de Wellington en informa Palmerston, le lendemain, en exprimant le regret d'être privé de son assistance. Voir *Despatches, Correspondence and memoranda of field marshal Arthur duke of Wellington*. (Londres, 1871, t. IV, p. 336 et suiv.)

pas été déclinée ; mais Georges IV refusa son acquiescement. Il n'aimait point Palmerston dont l'esprit indépendant et caustique l'offusquait sans doute ; il aurait voulu l'écartier du gouvernement, même l'éloigner de l'Angleterre. Palmerston, présentant le grand rôle qui lui était réservé dans son pays, refusa non-seulement le gouvernement de la Jamaïque, mais encore le gouvernement général de l'Inde (').

Au lieu d'aller à Calcutta, c'est à Paris qu'il se rend, après être sorti du cabinet du duc de Wellington. En étudiant l'esprit public des Français, Palmerston se prépare comme d'instinct à son futur rôle de ministre des affaires

(') M. de Jarnac remarque que la Chambre des communes ne pouvait que savoir gré à Palmerston d'avoir refusé deux fois, pour demeurer dans ses rangs, les grandes fonctions de gouverneur de l'Inde. Ses compatriotes, ajoute-t-il, appréciaient aussi son dévouement sincère à leurs occupations et à leurs passe-temps. « Toujours très-répondant dans le monde, il ne se refusait à aucun des plaisirs de la *fashion*, dont il était l'idole. Sans beaucoup parier lui-même, il ne cessait d'élever et de faire courir des chevaux, et d'apparaître devant le public avec tout le prestige d'un des patrons du *turf* ; jeune, excellent dans tous les exercices du corps, il se distinguait dans toutes les chasses, dans toutes les branches du *sport*. »

étrangères. On trouve des appréciations éminemment intéressantes dans le journal qu'il tint pendant son séjour dans la capitale de la France, et dans les lettres qu'il adressait à son frère, sir William Temple, alors secrétaire de la légation britannique à Saint-Pétersbourg (').

« 10 janvier 1829.

« J'arrivai à Paris le 10, et vis M<sup>me</sup> de Flahault, Pozzo di Borgo et autres . . . . Le ministère actuel est très-russe; mais il y a chez les hommes publics un sentiment *français* qui va croissant; et ce sentiment est dirigé avant tout vers le recouvrement des provinces situées entre la frontière du Nord et le Rhin, c'est-à-dire de la Belgique et d'une partie du territoire prussien. Les ultra-libéraux disent qu'ils soutiendraient tout ministère décidé à recouvrer ce territoire pour la France; et je suis informé que Pozzo di Borgo a donné secrètement l'assurance que si la France, dans le cas d'une guerre générale en Europe, veut se ranger du côté de la Russie, celle-ci l'assistera pour qu'elle obtienne l'objet de ses vœux. Le *Journal*

(') Voir *The life of lord Palmerston*, t. 1<sup>er</sup>, p. 313 et suivant.

*des Débats*, l'autre jour, déniait toute intention d'envoyer des troupes à Alger ou en Égypte. « La France, disait-il, a en vue des intérêts plus immédiats pour lesquels il lui faut réserver ses ressources. » Si Chateaubriand et son parti entraient au pouvoir, le gouvernement songerait probablement à la possibilité d'une extension de territoire au Nord aussi bien qu'au Sud <sup>(1)</sup>. Pozzo di Borgo, avec lequel j'ai eu un long entretien, dit que l'avènement de Chateaubriand serait un grand malheur; que c'est un homme auquel de fréquentes variations d'opinion ont enlevé toute considération comme politique et dont l'extravagance ne laisse pas que d'être dangereuse . . . . . »

23 janvier.

« . . . Je dînai hier chez Flahault et j'y rencontrai Sébastiani et Talleyrand. Celui-ci semble affaîsé et cassé : il parle peu; le premier est un personnage plein de suffisance, un fat. Il a soutenu à haute voix, et dans un style déclamatoire,

(1) On peut lire dans les *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV, le mémoire que Chateaubriand, alors ambassadeur à Rome, adressa, en 1828, à M. de la Ferronnays et où il recommandait l'alliance russe, afin de « reprendre les anciens départements situés sur la rive gauche du Rhin. »

qu'il est d'une extrême importance pour un pays d'avoir une grande capitale, parce que cela sert à créer une opinion publique et à avancer la liberté politique d'un État; que Paris n'est pas assez grand . . . Après le dîner, il m'a fait l'honneur de me dire, avec *franchise*, que cela fait mille fois pitié de voir en Angleterre tous les partis et le gouvernement se méprendre si complètement sur le principe qui devrait nous guider dans nos relations avec la France. Il est indispensable et essentiel à la France de reprendre le Rhin pour frontière; Landau et Sarrelouis lui sont particulièrement nécessaires. Aussi longtemps que la politique de l'Angleterre sera opposée à cette réunion, toute entente cordiale entre l'Angleterre et la France sera impossible; et la France, dont l'intérêt réel repose pourtant sur l'union avec l'Angleterre, sera amenée à chercher plutôt à s'unir avec la Russie et la Prusse, ou avec toute autre puissance qui l'aidera à réaliser ce plan. La Prusse, quoique intéressée à première vue à empêcher les reprises de la France, pourrait y acquiescer en se laissant allécher par des morceaux arrachés à l'Autriche ou à la Saxe, ou par le Hanovre. Je lui ai témoigné que je doutais fort qu'on trouvât en Angleterre un parti quelconque suf-

fisamment éclairé pour envisager la question à ce point de vue, et que je pensais qu'il serait bien difficile de persuader le peuple anglais d'approuver pareille combinaison . . . . J'étais à Paris dans un moment intéressant, quand la Ferronnays était malade et qu'on intriguait pour son remplacement (1). Pasquier me semblait désiré par les ultra-royalistes, Chateaubriand par les libéraux et Polignac par le duc de Wellington . . . Les libéraux, y compris Sébastiani, Royer-Collard et de Broglie, tous veulent Chateaubriand. S'il arrive au pouvoir, il fera un éclat; il est violent sur la vieille question des frontières et il jettera la France dans les bras de n'importe qui voudra aider celle-ci sur les bords du Rhin . . . . »

Le 1<sup>er</sup> juin, lord Palmerston, de retour en Angleterre, prononça sur les affaires étrangères un discours qui fit sensation : il s'y était révélé comme un orateur déjà puissant; en général, on le plaçait même au-dessus de Robert Peel. S'il n'égala jamais les Fox, les Pitt, les Burke, il parvint néanmoins, par un long exercice de la parole, par un langage toujours fier et patrio-

(1) Portalis, ministre de la justice, prit la direction intérimaire du ministère des affaires étrangères.

tique, à exercer une puissante influence sur la Chambre des communes.

Au commencement de décembre, Palmerston était de nouveau à Paris. Le prince de Polignac, qu'il dépeignait naguère comme le type de *l'ultraïsme*, nommé ministre des affaires étrangères, le 8 août, venait d'être élevé (17 novembre) à la dignité de président du conseil. Polignac poursuivait deux buts : relever l'autorité royale par un coup d'État et rétablir ce qu'il appelait le prestige de la France par un remaniement de la carte d'Europe qui eût permis l'absorption de la Belgique (<sup>1</sup>). La correspondance de Palmerston avec son frère contenait une vivante peinture de ce ministère qui conduisait la France aux abîmes. Palmerston entrevoyait, prédisait une catastrophe prochaine : la chute de Charles X.

En face de grandes difficultés intérieures et extérieures, le duc de Wellington, vers la fin de septembre 1830, offrit à lord Palmerston

(<sup>1</sup>) Il s'agissait d'annexer la Belgique à la France, de donner la Moldavie et la Valachie à la Russie, la Hollande à la Prusse et de placer le roi des Pays-Bas sur le trône d'un empire chrétien dans l'Orient. Ce plan était le rêve violent d'un cerveau malade.

de rentrer dans le cabinet. Mais ce dernier, qui s'était déjà prononcé pour la réforme électorale, déclina la proposition qui lui était faite. Quelque temps après, le duc de Wellington céda le pouvoir à lord Grey qui, à son tour, fit un appel au dévouement de lord Palmerston. Celui-ci y répondit sans hésiter, et, le 16 novembre, il prenait possession du ministère des affaires étrangères.





## II

Deux jours après que lord Palmerston eut pris la direction des affaires étrangères, le Congrès national, qui venait de se réunir à Bruxelles, proclamait l'indépendance du peuple belge et, le 24, il votait l'exclusion de la famille d'Orange-Nassau de tout pouvoir dans le nouvel État. Ce vote contrariait et devait contrarier lord Palmerston. S'il regardait comme définitive la destruction du royaume des Pays-Bas, créé en 1815, s'il admettait l'irrévocable séparation des provinces du Midi et du Nord, il eût désiré toutefois que le prince d'Orange fût librement élu par l'assemblée de Bruxelles comme chef des Belges émancipés. Ce vœu, auquel

s'associait lord Grey, ne put être accompli. Au surplus, le véritable but du ministère whig n'était pas d'imposer à la Belgique l'héritier des Nassau, mais bien de favoriser toute combinaison qui aurait pour résultat d'empêcher la France d'étendre sa domination depuis Quiévrain jusqu'à Anvers.

Les sentiments réels de lord Palmerston au sujet de la question belge étaient habilement et énergiquement exprimés dans une lettre du 7 janvier 1831, qu'il adressait au vicomte Granville, ambassadeur d'Angleterre à Paris. Il y retraçait de curieux entretiens avec le prince de Talleyrand, qui jouait au sein de la conférence de Londres le rôle de tentateur.

« Dans une conversation que j'ai eue il y a peu de jours avec Talleyrand au sujet des affaires de Belgique, je lui ai fait part d'une idée qui m'est venue, comme d'une combinaison de nature à aplanir quelques-unes de nos difficultés. Le roi des Pays-Bas voudrait voir son fils porter la couronne de Belgique, et les Belges désirent vivement avoir le Luxembourg. Le roi ne pourrait-il pas abandonner le Luxembourg à son fils, à condition qu'il fût élu roi des Belges? et les Belges ne pourraient-ils pas choisir le prince d'Orange à condition qu'il apportât le

Luxembourg avec lui? Talleyrand prit un air très-sérieux et me dit qu'il pensait que son gouvernement n'aimerait pas à voir le Luxembourg réuni à la Belgique. Je lui demandai pourquoi; cette union avait eu lieu jusque-là, et il n'y aurait pas plus d'inconvénient pour la France à voir le Luxembourg réuni à la Belgique seule que réuni à la Belgique et à la Hollande ensemble. Il me dit que, en fait, la frontière française de ce côté était très-faible et très-exposée, et que le Luxembourg s'avancait dans une partie de la France qui n'est pas bien défendue. Il ajouta : N'y aurait-il pas moyen de faire une combinaison par laquelle le Luxembourg pourrait être abandonné à la France? Je fus, je l'avoue, extrêmement surpris d'une proposition si en désaccord avec le langage et les déclarations que lui et son gouvernement avaient tenus jusque-là. Je lui répondis que semblable combinaison me semblait impossible et que personne n'y consentirait. J'ajoutai que l'Angleterre n'avait pas de vues intéressées dans l'arrangement des affaires de Belgique, mais que nous voulions que ce pays fût réellement et solidement indépendant; que nous désirions vivre en bons termes avec la France, mais que toute acquisition territoriale de la

part de la France, semblable à celle qu'il indiquait, altérerait les relations des deux pays et nous rendrait impossible de continuer à vivre en bons termes avec elle. Je découvris depuis cette conversation qu'il avait fait à la Prusse des propositions analogues au sujet des provinces rhénanes, dans le cas où il serait possible de transférer le roi de Saxe sur le trône de Belgique et de donner la Saxe à la Prusse. Aujourd'hui il m'a proposé de remettre à la France Philippeville et Marienbourg, en considération de l'influence qu'elle exercerait en faveur de l'élection du prince Léopold. Je n'aime point tout cela. Il semble que la France soit invariable dans son système d'empiétement, et cela diminue la confiance dans sa sincérité et sa bonne foi. Bien que nous désirions vivre avec la France dans la meilleure intelligence et dans les termes de la plus cordiale amitié, ce ne peut être que tant qu'elle se contentera de posséder le plus beau territoire de l'Europe, et ne cherchera pas à ouvrir une nouvelle série d'empiétements et de conquêtes. Il sera utile que vous insistiez là-dessus toutes les fois que vous en trouverez l'occasion. »

Ce n'est point lord Palmerston qui le premier avait mis en avant le nom du prince Léopold

de Saxe-Cobourg. La candidature du gendre de George IV était née au sein du comité diplomatique de Bruxelles. Lorsque M. Van de Weyer l'indiqua à lord Palmerston, au mois de décembre 1830, ce dernier écrivit à lord Ponsonby, commissaire de la conférence à Bruxelles, qu'il doutait de l'acquiescement du prince, et que sa qualité de protestant pouvait être d'ailleurs un obstacle. Mais quelques jours après (20 décembre), il se montrait plus confiant : « J'incline à croire, disait-il à Ponsonby, que, après tout, le meilleur choix serait Léopold marié à une princesse française, et je soupçonne que ce sera le dénouement. . . . Mais il convient que vous n'indiquiez aucune préférence de la part de l'Angleterre, pour n'importe quelle combinaison ; faites seulement entendre que nous nous opposerons à tous les plans qui auraient un aspect ou trop français ou bonapartiste. » C'était indiquer l'exclusion simultanée du duc de Nemours et d'Auguste de Beauharnais, duc de Leuchtenberg.

Talleyrand, cependant, persistait dans ses vues d'agrandissement. Saisissant le moment où la conférence délibérait sur le protocole qui fixait les limites de la Belgique (<sup>1</sup>), il avait insisté

(<sup>1</sup>) Le protocole du 20 janvier 1831.

avec la plus grande vivacité pour que la neutralité du nouvel État fût étendue au grand duché de Luxembourg, ou sinon pour que la France obtint Philippeville et Mariembourg. « Nous n'avons pas le pouvoir, lui répondit Palmerston, de céder ce qui appartient à la Belgique et non à nous, et puis nous ne pouvons pas, sous prétexte de régler le différend entre la Hollande et la Belgique, nous mettre à dépouiller une des parties en cause, et cela au profit d'un des médiateurs. Si la France entre dans cette voie, les autres puissances pourront avoir le droit de suivre son exemple. » Talleyrand céda ou feignit de céder. « S'il se plaint, écrivit Palmerston à lord Granville, que notre confiance en lui semble diminuée, vous pouvez dire que cela provient naturellement de ce que nous avons constaté qu'il voulait obtenir pour la France des acquisitions territoriales, au moment même où la France proclame la non-intervention et la paix . . . »

Déjà, le 4 janvier 1831, lord Palmerston, dans une entrevue avec M. Van de Weyer (<sup>1</sup>), avait déclaré que jamais les alliés ne reconnaîtraient

(<sup>1</sup>) Voir *Les Fondateurs de la monarchie belge*. S. VAN DE WEYER, t. 1<sup>er</sup>, p. 430.

le duc de Nemours, s'il était élu roi des Belges. L'Angleterre engagerait la France à refuser son consentement, et, si elle prenait un autre parti, une guerre avec le reste de l'Europe pourrait s'ensuivre. Mais le cabinet du Palais-Royal parut se soumettre à cette interdiction. M. de Sébastiani, ministre des affaires étrangères, réitéra même la déclaration que le gouvernement de Louis-Philippe refuserait, le cas échéant, la réunion de la Belgique à la France et n'accepterait pas davantage la couronne des Belges, si elle était offerte au duc de Nemours. Le gouvernement français, à défaut de celui-ci, mettait en avant le prince Charles de Capoue, neveu de la reine Marie-Amélie. Quant aux Belges, ils repoussaient le candidat napolitain : les uns soutenaient le duc de Leuchtenberg, les autres se ralliaient au duc de Nemours, tandis que le parti orangiste, comptant sur l'appui de lord Ponsonby, ne désespérait pas encore de voir triompher le descendant des Nassau. Mais Palmerston écrivit à lord Ponsonby (22 janvier 1831) : « Nous ne voulons pas que vous preniez une part active et ouverte dans les mesures pour le soutenir. Bornez-vous à exprimer notre préférence pour lui et notre désir de le voir élu, mais quant à opprimer le gouver-

nement et commencer la guerre civile, ni vous ni nous ne pouvons être parties dans de pareilles tentatives, ni directement ni indirectement. Nous ne pourrions pas le faire si nous voulons rester conséquents avec nos principes et loyaux à l'égard de nos alliés. »

Circonvenue par les intrigues du Palais-Royal, lequel redoutait par-dessus tout l'avènement d'un prince allié aux Bonaparte, la majorité du Congrès finit par porter ses suffrages sur le duc de Nemours. Il fut élu le 3 février.

Mais lord Palmerston veillait, bien résolu à déjouer les intrigues françaises. Le 1<sup>er</sup> février, Talleyrand était venu le pressentir sur l'élection éventuelle du duc de Nemours : il répondit qu'il la regarderait comme l'union de la Belgique à la France et que celle-ci aurait dès lors à considérer *toutes* les conséquences auxquelles l'exposerait nécessairement une telle violation de ses engagements. Il ajouta : « Les trois autres puissances (l'Autriche, la Prusse et la Russie) sont unanimes sur la question, et je dois vous déclarer que si le choix tombe sur Nemours et si le roi des Français accepte, ce sera la preuve que la politique de la France ressemble à ces miasmes qui adhèrent aux murs et qui exercent leur pernicieuse influence sur tous les occu-

pants. » En outre, le gouvernement français fut informé par le comte de Flahault, chargé d'une mission extraordinaire à Londres, que le cabinet de Saint-James ne reculerait pas devant la guerre pour s'opposer à l'élévation du duc de Nemours au trône de Belgique.

Cette ferme déclaration amena un changement complet dans les résolutions et l'attitude du gouvernement de Louis-Philippe. Il faut entendre lord Granville raconter ce coup de théâtre à Palmerston : « . . . Jamais changement de ton, d'humeur et de langage n'a été si subit que celui de Sébastiani aujourd'hui (4 février). A une heure, il était ardent, belliqueux, monté sur son plus grand cheval; à cinq heures et demie, il vient chez moi pour m'apporter la communication télégraphique de l'élection du duc de Nemours, et d'un ton fort soumis, mais très-amical, il m'assure du refus positif du roi . . . . Il a exprimé le dessein d'agir sincèrement avec les autres puissances de la conférence; mais ce qu'il a exprimé avec le plus d'insistance, c'est son désir d'une confiance illimitée entre nous. Dites à lord Palmerston (ce sont ses paroles) que nous ne lui cacherons aucune de nos pensées et que je compte qu'il se comportera avec la même franchise à notre

égard. » Palmerston ne dissimula point sa satisfaction; il fit dire à Paris : « Tant que la France se tiendra tranquille et ne fera pas revivre le système bonapartiste d'agression et d'agrandissement, il sera dans les vœux et dans l'intérêt de l'Angleterre d'entretenir avec elle l'amitié et l'alliance la plus étroite. »

Non-seulement lord Palmerston avait rendu inefficace l'élection du duc de Nemours, mais il ne voulait même pas admettre la candidature de Charles de Capoue si celle-ci devait masquer l'échec subi par le fils puîné de Louis-Philippe. Le 15 février, il se plaignait avec amertume des procédés du gouvernement de juillet. « J'ai convoqué le cabinet, mandait-il à Granville, pour prendre en considération une communication officielle à faire au gouvernement français au sujet de ses armements menaçants. J'aime de moins en moins sa manière d'agir. Les assurances de paix et d'amitié des Français sont incessantes et uniformes, mais ils se préparent à la guerre quand personne ne les menace, et chaque jour dévoile de plus en plus leurs desseins sur la Belgique et leurs intrigues au sujet de ce pays. Chaque jour trahit en eux une disposition évidente à susciter une querelle et à nous traiter d'une façon que nous ne pou-

vons supporter. Ayez soin, dans toutes vos conversations, de faire comprendre au général Sébastiani que notre désir de conserver la paix n'ira jamais jusqu'à supporter un affront, qu'il se traduise par des paroles ou par des actes. S'ils sont droits dans leurs intentions, pourquoi ne peuvent-ils pas l'être dans leurs procédés? Pourquoi ces intrigues et ces menées sans fin, pourquoi ces changements de plan tendant tous vers le même but, l'établissement en Belgique de cette influence à laquelle ils ont renoncé dans le protocole du 20 janvier? Si le prince napolitain est élu librement par la Belgique et de son propre consentement, c'est bien; mais s'il doit être placé là par une intrigue française et si, en étant déjà le neveu de Louis-Philippe, il doit encore devenir son gendre, il n'y aura guère de différence entre cette combinaison et celle du duc de Nemours. »

Le 17 février, c'est-à-dire le jour même où Louis-Philippe refusait officiellement la couronne de Belgique pour le duc de Nemours, lord Palmerston envoyait une nouvelle lettre à Granville par l'intermédiaire même de l'ambassade française, *pour qu'elle y fût décachetée et lue*. On y trouvait de dures vérités : « . . . J'ai personnellement une grande considération pour Sébas-

tiani, et je crois qu'il a des dispositions amicales pour l'Angleterre ; mais quelle confiance peut-on avoir dans un gouvernement qui se jette dans de misérables intrigues comme celles que le cabinet français poursuit à l'égard de la Belgique ; disant une chose ici et la désavouant ailleurs ; promettant l'acceptation (du duc de Nemours) par Bresson et la refusant par Talleyrand ; changeant ses opinions, ses déclarations et ses principes chaque fois qu'il entrevoit l'apparence d'un avantage temporaire ? » Le chef du Foreign-Office disait quelques jours après : « Aussi longtemps que la France se maintiendra réellement et *bona fide* dans ses limites, elle n'aura pas besoin de souhaiter d'avoir des amis plus fidèles et plus chauds que ceux qu'elle a actuellement dans Downingstreet. » Mais, le 9 mars, Palmerston manifeste de nouveau sa grande et légitime méfiance. « Je souhaite, écrit-il à lord Granville, que le gouvernement français veuille se résoudre à agir de bonne foi à l'égard de la Belgique : nous aurions alors terminé cette affaire en trois semaines ; mais les hommes au pouvoir ne peuvent se déterminer à se montrer honnêtes avec fermeté ou à jouer avec assurance le rôle de fourbes . . . J'ai découvert par Talleyrand que leur protestation à l'égard de Bouillon cache la

secrète intention de s'en emparer pour eux-mêmes (1). Cela nous dégoûte vraiment de voir le gouvernement d'un grand pays, dans une grande crise politique, quand de si grands intérêts sont en jeu, tâcher d'attraper quelque chose et intriguer pour d'aussi pitoyables objets que le château en ruines de Bouillon et le petit territoire qui l'environne (2). »

En résumé, lord Palmerston avait contrecarré et ruiné les projets annexionistes du cabinet présidé par Laffitte. Lorsque Casimir Périer prit le pouvoir (13 mars), le ministre anglais se réjouit de son avènement, parce qu'il se persuadait que le cabinet du Palais-Royal allait maintenant renoncer à des desseins à la fois perfides, turbulents et dangereux pour la paix du monde. Il écrit à Granville (15 mars) : « Nous sommes contents de l'avènement de Casimir Périer et nous espérons que c'est le moyen de procurer la paix à la France et hors de la France. Je vous prie de le cultiver, et faites-

(1) C'est ce que Talleyrand, comme l'écrivait Palmerston à Ponsonby, laissa échapper dans une conversation qui eut lieu le 9 mars.

(2) C'est là, disait Palmerston à Ponsonby, une étrange besogne et qui ôte toute confiance dans ceux qui l'entreprennent.

lui comprendre que le gouvernement anglais place une grande confiance en lui et considère son élévation comme la meilleure garantie pour la paix. Peut-être est-il bon d'avoir Sébastiani, lui aussi bien qu'un autre et, vraisemblablement, avec Périer, il naviguera plus droit qu'il n'a fait jusqu'à présent. Talleyrand m'a dit aujourd'hui : Quand vous écrivez à lord Granville, dites-lui, je vous prie, *de ne pas traiter la question belge comme une grande chose; en maintenant que ce n'est qu'une petite chose, elle pourra bientôt et facilement s'arranger*. Cela peut être très-bon à dire pour la France, mais nous, nous ne pourrions jamais envisager la question belge comme une bagatelle; au contraire, c'est une question de la plus grande importance pour l'Angleterre. Périer doit comprendre que la France ne peut avoir la Belgique sans une guerre avec les quatre puissances, et qu'elle puisse l'obtenir par une guerre avec les quatre puissances, c'est une autre affaire. » Le 18 mars, il insiste encore sur la nécessité de s'entendre avec Casimir Périer au sujet de la Belgique: mais il faut que le nouveau président du conseil suive la ligne droite, agisse d'accord avec les quatre puissances et ne prête pas les mains aux mesquines intrigues du Palais-Royal. « Jamais

l'Europe, poursuit-il, ne consentira, à moins d'y être forcée par une guerre désastreuse, à l'union directe ou indirecte de la Belgique à la France. La majeure partie de nos difficultés provient de la duplicité diplomatique, de la duplicité de conduite, de l'indécision et du défaut de principes du gouvernement français. Que la faute en retombe sur Sébastiani, sur Soult, sur Laffitte, ou sur le roi, ou sur ses conseillers secrets, mâles et femelles, je n'en sais rien . . . »

Lord Palmerston ne se bornait point à éclairer le Palais-Royal sur les dispositions immuables de l'Angleterre, il faisait aussi donner, par l'intermédiaire de lord Ponsonby, de sages conseils au régent de la Belgique. Se méfiant des tendances trop françaises de Surlet de Chokier, il voulut lui montrer ce que la Belgique pouvait attendre de la France, et ce qu'elle devait espérer de l'Angleterre. Il chargea lord Ponsonby de faire connaître au gouvernement du régent que les dispositions de l'Angleterre à l'égard de la Belgique étaient aussi amicales que celles de la France, avec cette différence que l'intérêt de l'Angleterre est que la Belgique demeure indépendante, et conséquemment prospère, tandis que la France voudrait que la Belgique tombât en son pouvoir, et conséquem-

ment qu'elle se dégoûtât de son indépendance. Les intérêts de l'Angleterre exigeaient donc que la Belgique ne fût ni unie à la France ni placée sous sa dépendance; les intérêts de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche étaient les mêmes à cet égard, et il y avait une détermination commune de la part de ces quatre puissances, pour ne permettre ni une pareille union ni une pareille dépendance. Si la France avançait un doigt pour opprimer la Belgique, ce serait une guerre générale. Lord Palmerston ne dissimulait pas qu'une réconciliation entre la Belgique et la Hollande sourirait le plus au cabinet de Saint-James, parce que, nonobstant leurs querelles et la différence de langage, de religion et d'habitudes, leurs intérêts commerciaux et essentiels avaient une connexion naturelle. C'est pourquoi, ajoutait-il, quelque agréable que puisse nous être, à ce que l'on suppose, l'élection du prince Léopold, nous préférerions réellement un arrangement qui tendrait à unir la Belgique à la Hollande. « Mais si ce projet ne peut être réalisé, le gouvernement britannique préférera le choix du prince Léopold à tout autre arrangement, parce que ce prince, non pas à cause de son alliance avec la maison royale d'Angleterre, mais à cause de son caractère personnel et de

sa capacité, est le plus propre à rendre la Belgique heureuse et prospère (1). »

Après que l'Autriche eut comprimé le mouvement révolutionnaire de l'Italie, le gouvernement français, craignant chez lui l'opposition du parti belliqueux, aurait voulu lui offrir un dédommagement. Il le cherche encore une fois en Belgique, et de nouvelles instances sont faites pour obtenir Bouillon. On faisait même entendre que Louis-Philippe, sous le coup d'un échec, pourrait être débordé et entraîné malgré lui dans une guerre. L'ardeur belliqueuse des Français était du reste parvenue à un haut degré depuis que le général Skrzynecki avait, à la fin de mars, remporté une victoire sur les Russes. Dans ces conjonctures, le maréchal Sult, à l'insu toutefois de Casimir Périer, fit proposer de remettre Anvers et Ostende à l'Angleterre, si celle-ci voulait se détacher des autres puissances et permettre à la France de s'emparer de la Belgique. Repoussant dédaigneu-

(1) Voir SYLVAIN VAN DE WEYER, t. 1<sup>er</sup>, p. 457. La longue et très-intéressante lettre de lord Palmerston portait la date du 16 mars. Dans une autre, datée de Brighton, le 8 avril, il chargeait lord Ponsonby de donner à M. Lebeau des indications analogues sur la sincérité de l'appui assuré à la Belgique par l'Angleterre.

sement cette insinuation, Palmerston écrit le 13 avril à lord Granville : « Les Français nous tiennent continuellement ce langage : Considérez seulement les difficultés qui nous entourent et combien nous sommes pressés par les circonstances ; consentez donc à faire quelque petite chose injuste, déraisonnable, déshonnête, contraire aux traités et aux principes, pour qu'il soit dit que nous l'avons emporté au moins sur un point. Je leur réponds : Choisissez un point qui s'accorde avec les traités, avec les engagements, avec la justice, et probablement vous pourrez le gagner. Nous vous donnerons tout l'appui que nous pouvons honnêtement vous donner, mais ce que vous demandez est impossible. Pourquoi vous aiderions-nous à vous maintenir, si ce n'est afin que vous puissiez tenir vos engagements ? Mais si l'aide que nous vous donnons ne sert qu'à vous faire violer vos engagements, nous sacrifions la fin pour les moyens... »

Cette leçon était en quelque sorte le commentaire des paroles suivantes que l'on trouve dans la correspondance de Palmerston : « *l'Angleterre ne cédera à la France ni un potager ni une vigne* <sup>(1)</sup>. »

(1) Dans sa notice sur lord Palmerston, M. le comte de

Le 18 avril, lord Palmerston charge le vicomte Granville de communiquer confidentiellement à Casimir Périer le protocole de la veille dans lequel les représentants des puissances, à l'exclusion du plénipotentiaire français, ont décidé que, par suite de la neutralité reconnue de la Belgique, il y avait lieu de raser plusieurs des forteresses de ce pays. « Il ne peut être question, disait Palmerston, d'accueillir la prétention que la France élèverait d'intervenir dans la discussion de savoir quelles forteresses il faut démanteler et quelles conserver. Ces forteresses ont été érigées avec l'argent des alliés, argent qu'ils auraient pu dépenser d'une autre manière s'ils l'avaient jugé bon, quoiqu'il provint en

Jarnac reproche au ministre anglais d'avoir poussé parfois jusqu'à l'aberration la méfiance et la susceptibilité. « On croit rêver, dit-il, quand on voit le roi Louis-Philippe et ses principaux ministres de cette époque accusés chaque jour de vouloir, par leur ambition effrénée ou leurs menées souterraines, mettre en péril la paix européenne... » Mais, pour justifier la méfiance de lord Palmerston, il suffit de feuilleter l'ouvrage de sir H. Bulwer dont M. de Jarnac signale lui-même l'importance et l'extrême intérêt. Quoi qu'en disent certains publicistes français, les lettres de Palmerston, exhumées par sir H. Bulwer, ont fait partout une profonde et durable impression.

partie des contributions imposées à la France. Celle-ci n'a pas été consultée pour leur construction, et cela pour la meilleure de toutes les raisons possibles, c'est qu'elles étaient destinées à servir de barrière contre toute attaque venant d'elle. » Il ajoutait : « Ce serait un procédé étrange et bizarre que d'inviter l'envahisseur présumé à assister aux délibérations sur les meilleurs moyens de pourvoir à une défense contre son agression. Pour la même raison que ces forteresses ont été érigées, non pas, comme le dit Talleyrand, *en haine de la France*, mais bien *par crainte de la France*, il serait ridicule de discuter avec elle quelles sont les forteresses à démanteler. Les véritables motifs qui doivent déterminer le choix sont un sujet qui ne peut être traité en la présence d'un ministre français sans l'offenser, ou sans hasarder le résultat de la délibération. Comment, par exemple, la France pourrait-elle concourir sincèrement avec les autres puissances au démantèlement des forteresses qui peuvent arrêter son armée, mais qui pourraient aussi tomber les premières en son pouvoir en cas de guerre?... Il y a ici une inconséquence flagrante... Si Casimir Périer venait à prétendre qu'il faut les démanteler toutes, vous pourriez lui faire comprendre,

en termes polis et amicaux, ce que je viens d'exposer; ajoutez, en outre, que le principe d'après lequel on envisagera ces forteresses ne sera pas et ne peut pas être que la Belgique soit privée de toute défense, ni que la Hollande et la Prusse restent conséquemment ouvertes à la France; mais qu'on veut réduire le nombre de ces places de telle sorte qu'elles soient en rapport avec les moyens de défense présumés de la Belgique, secourue, au besoin, par les autres puissances européennes. Je ne vois aucun inconvénient à faire entrer cette idée, d'une façon claire et précise, dans la tête de Périer; comme c'est là un principe dont nous ne pouvons nous départir, plus tôt et plus clairement les Français le comprendront, mieux cela vaudra. »

Le cabinet du Palais-Royal persista dans une politique que l'on pourrait appeler sentimentale, à défaut d'une autre expression : n'osant aller jusqu'à la menace, il soutint néanmoins que la nation française supporterait impatiemment un gouvernement qui paraîtrait n'exercer aucune influence dans les conseils de l'Europe. « ... Qu'entend-il par influence dans les conseils des autres nations? » répond Palmerston (1). « Si

(1) Palmerston à Granville, 22 avril 1831.

c'est le pouvoir d'amener ces nations à coopérer ou à se soumettre aux idées françaises d'empiétement et d'agrandissement, c'est le vieux *piéd fourchu* qui reparaît sous un nouveau déguisement, c'est le même détestable esprit d'agression qui renaît sous une forme différente. Ce que la France désire obtenir ou voir réalisé est ou juste ou non, est bon ou mauvais. Si c'est juste et bien, c'est un motif pour que cela se fasse ; si c'est injuste et mal, c'est un motif pour que cela ne se fasse pas ; et je ne pourrai jamais admettre qu'il soit sage de céder aux injustes prétentions de la France, pour permettre au gouvernement, qu'il se nomme Périer ou Sébastiani, de gagner l'appui d'un parti violent ou même du parti modéré enclin aux empiétements. Aucun avantage ne peut résulter de semblables concessions. Elles ne feraient qu'exciter l'appétit, au lieu de le satisfaire. Nous trahirions notre faiblesse, et nous encouragerions de nouvelles exigences. » Ulcéré contre les traditions de l'empire français, Palmerston poursuivait avec véhémence : « Périer est honnête, mais la nature humaine est ainsi faite qu'il peut être parfois entraîné par la malhonnêteté de Sébastiani (1),

(1) Sir H. Bulwer fait remarquer que Palmerston enten-

et je crains d'être obligé d'ajouter par le manque de principes arrêtés chez le Roi. Faites-lui comprendre combien il est déraisonnable de la part d'un gouvernement de demander à d'autres gouvernements de sacrifier des principes et des intérêts permanents et généraux, pour plaire, non pas même à des ministres français, mais aux partis violents dont ils ont peur. »

Des commissaires du régent de la Belgique étant venus, sur ces entrefaites, pressentir les dispositions du prince Léopold, pour le cas où le Congrès national l'appellerait au trône, Palmerston approuva sans restriction la conduite prudente et droite du gendre de George IV. Il l'approuva de ne vouloir prendre aucune résolution avant que l'assemblée de Bruxelles eût adhéré à l'acte de séparation imposé par la conférence de Londres aux deux peuples qui formaient naguère le royaume des Pays-Bas. « Léopold, a raison, écrivit-il <sup>(1)</sup>, de ne pas accepter ce qu'on lui offre, tant qu'il ne sait pas en quoi cela consiste... La conférence ne peut pas revenir sur ce qu'elle a déclaré quant aux limites de la Hollande, bien que le Luxembourg puisse

dait que les vues d'agrandissement de Sébastiani, dérivant de son ancien maître Napoléon I<sup>er</sup>, étaient déshonnêtes.

(1) 13 mai.

devenir l'objet de négociations ultérieures. » Il venait d'avoir sur ce sujet avec un des ministres belges un entretien où il s'était exprimé avec sa franchise et sa vivacité habituelles. Aux objections développées par M. Devaux (1), il avait répondu : « Vous dites que vous ne pouvez pas accéder à nos *bases de séparation*, parce que, en le faisant, vous abandonneriez Maestricht, que vous avez déclaré faire partie de votre territoire. Je réponds que, jusqu'à présent, vous n'avez pas de territoire en vertu d'aucun droit, si ce n'est celui de la conquête et de l'occupation militaire; or, ce dernier droit est imparfait, s'il n'est confirmé par la cession formelle du souverain à qui le pays ainsi conquis et occupé appartenait antérieurement. Vous avez conquis votre propre pays, la Belgique, et vous en avez expulsé les troupes du roi de Hollande; c'est votre pays *de fait*, et il deviendra vôtre *de jure*, du jour où le roi de Hollande conclura un traité et cédera son droit de souveraineté. Mais Maestricht est encore dans ses mains, et cette place, par conséquent, n'est vôtre ni *de fait* ni *de*

(1) M. P. Devaux, chargé d'une mission spéciale à Londres, faisait partie, comme ministre d'État, sans portefeuille, du deuxième cabinet du Régent.

*jure*; et il est tout aussi absurde de dire qu'elle est devenue votre propriété uniquement parce que le Congrès l'a décrété ainsi qu'il le serait de déclarer les Belges possesseurs et propriétaires d'Aix-la-Chapelle ou de Lille par des motifs analogues. »

En ces circonstances, Casimir Périer fit un pas de plus vers l'Angleterre; il dit à lord Granville qu'il voulait établir une sincère entente avec le cabinet de Saint-James. Palmerston répondit (1) que, de même que ses collègues, il sentait vivement combien une bonne et cordiale entente entre l'Angleterre et la France devait contribuer à assurer la paix du monde, à confirmer les libertés et à avancer le bonheur des nations; mais qu'une amitié véritable ne pouvait exister sans une parfaite confiance des deux côtés. Chacune des parties devait être convaincue, ajoutait-il, que l'autre n'avait pas de vues secrètes, pas de projets égoïstes à poursuivre, le soupçon et la défiance étant choses fatales pour la confiance et l'amitié. Palmerston jetait ensuite un coup d'œil rétrospectif sur ses rapports avec le gouvernement français depuis qu'il était entré dans le ministère de lord Grey. Il déclarait que,

(1) 31 mai.

d'accord en cela avec tous ses collègues, il avait le plus vif désir de vivre en bonne intelligence avec la France; l'Angleterre n'avait pas de vues égoïstes, de projets menaçants pour les droits des autres nations ou de nature à exciter leur jalousie. On avait supposé que la France était dans les mêmes dispositions; que, conformément à ses déclarations réitérées, elle était guérie de la maladie des conquêtes; que, jouissant d'institutions libres, elle voulait respecter l'indépendance de ses voisins. Mais bientôt se firent jour des symptômes de dispositions toutes différentes : l'esprit d'agression et la soif d'agrandissement se trahirent de nouveau; des intrigues, une diplomatie double prouvèrent que ceux qui recherchaient l'alliance anglaise songeaient à l'exploiter au profit de leur ambition. « Prenant pour modèle le chef de la vieille école, Bonaparte, on voulait, disait Palmerston, nous éloigner de ceux qu'on projetait d'attaquer et se servir de nous comme d'un outil pour nous traiter après selon les circonstances. » Ainsi naquirent des sentiments de méfiance qui s'accrurent jusqu'à la fin de l'administration de Laffitte et qui firent penser à l'Angleterre que, dans son intérêt et dans celui de l'Europe, mieux valait se rapprocher des trois autres grandes puissances. Mais,

disait encore le chef de Foreign-Office, la confiance est revenue avec Casimir Périer, et si le vieil esprit reparait parfois chez ceux qui travaillent sous ses ordres, lui, comme premier ministre, saura sans doute y mettre bon ordre.

Grâce à l'énergie de lord Palmerston, les obstacles qui s'opposaient à l'acceptation du trône de Belgique par le prince Léopold disparurent successivement. Le chef du Foreign-Office sut déjouer les ruses de Talleyrand aussi bien que les projets belliqueux du maréchal Soult; il inspira au Congrès de Bruxelles une sage modération; il fut sinon l'auteur, au moins l'actif patron du fameux traité des dix-huit articles, véritable transaction entre l'Europe d'une part, les Belges et le prince Léopold de l'autre.

Le 4 juin, Léopold avait été appelé au trône; le 9 juillet, le Congrès adoptait les dix-huit articles malgré le parti français, et le 21 le premier roi des Belges prêtait à Bruxelles le serment constitutionnel.

Le cabinet du Palais-Royal n'avait accepté la candidature du prince de Saxe-Cobourg que pour détruire les dernières espérances du prince d'Orange. Mais cette candidature n'avait été soutenue à Paris, ni avec empressement, ni

avec chaleur (1). Le général Pellet traduisait les vrais sentiments de la majorité de ses compatriotes, et même, pourrait-on affirmer, d'une partie du conseil, lorsque, pour encourager en Belgique l'opposition aux dix-huit articles, il écrivait à un ami qui habitait Lille : « Si les Belges amis de la France veulent faire un pas vers elle, nous avancerons de trois pas à leur rencontre, la baïonnette au bout du fusil. » Après l'intronisation de Léopold, lord Granville ayant dit à Sébastiani que le nouveau souverain n'avait pas été un candidat spécialement anglais, Parmerston l'approuva pleinement. « C'est parfaitement vrai, lui écrivit-il; l'idée de cette candidature vient des Belges et non pas de nous. » Le parti belliqueux et annexioniste continua néanmoins ses attaques contre l'élu de la nation belge : il ne voulait voir en lui qu'un

(1) Dans son *Essai sur Talleyrand*, sir H. Bulwer avait déjà dit : « ... Il est inutile de taire le fait qu'il y a toujours eu, qu'il y a, et qu'il y aura toujours en France un parti considérable désireux d'étendre la frontière française, et de comprendre Anvers dans le royaume de France. Mais l'Angleterre n'était pas disposée alors, et ne le sera jamais probablement, tant qu'elle aura à sa tête des hommes d'État se souciant de sa prospérité, à accepter cet arrangement.... »

préfet anglais à Bruxelles. De son côté, le gouvernement de Louis-Philippe, dissimulant ses vrais sentiments, feignit de considérer l'avènement de Léopold 1<sup>er</sup> comme un triomphe dû exclusivement à la France. Dans son discours d'ouverture des Chambres françaises, Louis-Philippe déclara que son gouvernement avait été le *premier appui* de l'indépendance belge. Il disait davantage : « L'Europe est aujourd'hui  
« convaincue de la loyauté de nos intentions et  
« de la sincérité de nos vœux pour le maintien  
« de la paix, mais elle l'est aussi de notre force,  
« et elle sait comment nous soutiendrions la  
« guerre, si nous y étions contraints par d'in-  
« justes agressions. » Palmerston n'ayant pas dissimulé à Talleyrand qu'il trouvait ce discours arrogant, plein de jactance, et de nature à offenser l'Europe, l'ancien ministre de Napoléon répondit qu'un pareil langage était nécessaire pour conserver l'ascendant du gouvernement sur la France, et que la meilleure chose que l'on pût faire était de plaire beaucoup aux Français, sans trop déplaire aux autres nations (1).

Ce n'était encore que de la jactance ; mais,

(1) Palmerston à Granville, 25 juillet.

dans d'autres conjonctures, la conduite du prince de Talleyrand fut réellement odieuse. On va voir comment il se comporta à l'égard des Belges, lorsque, dans les premiers jours du mois d'août, ils furent brusquement assaillis par les troupes hollandaises réunies entre l'Escaut et la Meuse.

Cette agression inattendue avait indigné lord Palmerston, et telle était sa méfiance à l'égard du gouvernement français qu'il vit dans l'attaque soudaine des troupes hollandaises le résultat d'une entente entre la cour de la Haye et le cabinet du Palais-Royal. Il écrivait le 5 août : « Bagot <sup>(1)</sup> a toujours pensé qu'il y avait des intelligences secrètes entre la France et le gouvernement hollandais. Talleyrand, si vous vous en souvenez, m'a proposé, il y a quelque temps, d'exciter les Hollandais à rompre l'armistice, pour crier alors haro sur eux, voler au secours des Belges, couvrir la Belgique de troupes et puis régler tout comme nous l'entendrions. Serait-ce la réalisation du premier point de ce plan ? La France a été furieuse à propos des forteresses. S'est-elle imaginé qu'en poussant les Hollandais à la guerre, elle aurait un bon prétexte

(1) Ministre d'Angleterre à la Haye.

d'entrer en Belgique comme alliée, puis de se jeter dans ces forteresses et de les garder ou de les démolir à son choix?... » S'il est difficile de démontrer les intelligences secrètes signalées par Palmerston, on peut affirmer toutefois qu'il était positivement dans la réalité lorsqu'il soupçonnait la France de n'attendre qu'une occasion pour envoyer une armée en Belgique. Cette armée, commandée par le maréchal Gérard, franchit effectivement la frontière, mais sur l'appel du roi Léopold. Les Français arrivèrent en quelque sorte au pas de course, refoulèrent les Hollandais et sauvèrent ainsi la royauté belge. Ils lui rendirent incontestablement un grand service; mais en empêchant une restauration, ils servaient tout autant les intérêts de la France.

Cependant Palmerston, d'accord avec le roi Guillaume IV, et avec lord Grey, n'avait plus qu'une préoccupation : abrégier autant que possible la durée de l'occupation française. Lorsque les troupes hollandaises furent rentrées dans le Brabant septentrional, Palmerston rappela les engagements pris par le gouvernement de Louis-Philippe et exprima énergiquement le désir que les Français rentrassent aussi dans leur pays. « Telle a été, disait-il le 11 août, l'assurance donnée verbalement par les ministres

de Louis-Philippe ; et c'est sur la foi de cette assurance que la conférence a accepté la marche des Français comme une mesure prise en commun... » Ce qui justifiait ou du moins ce qui expliquait son impatience, c'était une note où Sébastiani déclarait officiellement que la présence des troupes françaises en Belgique avait non-seulement pour but de maintenir l'indépendance et la neutralité du nouveau royaume, mais aussi de hâter l'instant où des arrangements, concertés entre les puissances et acceptés par le roi de Hollande et le roi des Belges, assureraient aux deux pays une paix durable. Or, Palmerston voyait des arrière-pensées dans cette dernière clause. Il s'exprimait là-dessus avec beaucoup de vivacité :

« Le Gouvernement français dit sans cesse qu'il est obligé de faire ou de ne pas faire certaines choses, pour satisfaire l'opinion publique en France; mais il faut qu'il sache qu'il y a une opinion publique en Angleterre comme en France; et que si, comme en France elle ne s'excite pas pour de petites causes, il y a des points (et la question belge en est un) sur lesquels elle est profondément susceptible et ne s'apaise pas facilement lorsqu'elle est excitée. »

Le chef du Foreign-Office n'avait pas tort de

sonder les arrière-pensées de certains hommes d'État de la France. Talleyrand allait fournir la preuve qu'il faisait bon marché de l'indépendance belge et que son vif et vrai désir était d'enrichir la France de nos plus belles provinces. Le 12 août, arrivé le premier à la conférence, Talleyrand prit à part le baron Bülow, plénipotentiaire de la Prusse, et après lui avoir parlé avec un profond dédain des Belges et de leur roi, lui dit que si les troupes françaises se retiraient, c'était la fin du ministère Périer, et que si elles ne se retiraient pas, le ministère anglais devait tomber. — Il n'y a, poursuivit-il, qu'une solution à ces difficultés : le partage de la Belgique entre la France, la Prusse et la Hollande, sauf à transformer Anvers en port franc, pour contenter l'Angleterre. — Bülow eut la loyauté de faire connaître le jour même ces déloyales insinuations à lord Palmerston (\*).

Dès lors celui-ci redouble ses instances pour que l'évacuation de la Belgique se fasse sans aucun retard. Le 13 août, il adresse à lord

(\*) Palmerston au vicomte Granville, 12 août 1831. — Le même à sir Robert Adair, ministre d'Angleterre à Bruxelles, 13 août.

Granville cette espèce de sommation : « Le gouvernement français est-il prêt à retirer ses troupes, comme il a promis de le faire, aussitôt après l'évacuation de la Belgique par les Hollandais ? Je vous prie de lui faire-comprendre que tout dépend de sa décision. Grey vous écrit aujourd'hui <sup>(1)</sup>. Il est très-péremptoire, et lors même que le cabinet aurait le moindre désir de céder — ce qui n'est pas — l'opinion publique en Angleterre l'en empêcherait. C'est donc une question de paix ou de guerre. Mardi, Vyvyan <sup>(2)</sup> renouvelle sa motion sur la Belgique, Ce jour-là, je devrai répondre catégoriquement à cette question : Oui ou non, les troupes françaises vont-elles évacuer la Belgique ? Veuillez, je vous prie, me mettre à même de donner la réponse au jour que je vous indique, et faites bien comprendre au gouvernement français toute l'importance de cette réponse. Le *oui* ou le *non* que j'aurai à prononcer entraînera les conséquences les plus importantes pour les deux pays et pour toute l'Europe. » Il n'était pas moins explicite dans ses communications à sir

<sup>(1)</sup> Cf. *Correspondence of the late earl Grey, etc., passim.*

<sup>(2)</sup> Membre de la Chambre des communes.

Robert Adair: « Le refus de la France, disait-il, pourrait être fatal à notre gouvernement et à la paix de l'Europe : nous serons forcés ou de nous retirer ou de faire la guerre et, d'après les dispositions du cabinet, je ne doute point qu'il n'adopte le dernier parti. »

Le gouvernement de Louis-Philippe rappelle alors 20,000 hommes des troupes envoyées en Belgique et fait rétrograder le reste de l'armée sur Nivelles; mais Sébastiani subordonne l'évacuation entière au règlement de la question des forteresses. Palmerston déclare immédiatement que l'on ne délibérera pas sur cette question, aussi longtemps qu'il restera des soldats français en Belgique. « Nous ne souffrirons jamais, dit-il, que la France nous dicte quoi que ce soit là-dessus à la pointe de la baïonnette. » Le cabinet du Palais-Royal ayant persisté dans la prétention d'occuper la Belgique jusqu'à la conclusion d'un arrangement au sujet des forteresses, Palmerston s'adresse à lord Granville en ces termes (17 août) : « ... Il y a une chose certaine, ou les Français doivent sortir de la Belgique, ou nous avons une guerre générale, et une guerre dans un nombre déterminé de jours. Mais, disent les Français, nous songeons à nous en aller, seulement nous devons choisir

le moment et les conditions qui nous conviennent. Ce moment, et ils y ont consenti, c'est à la conférence de le désigner. Ils sont entrés sur l'invitation d'un souverain allié, dont ils sont convenus de garantir la neutralité et l'indépendance, et ils ont marché en avant pour accomplir ce que les cinq puissances voulaient toutes. Quelles sont donc les conditions qu'ils sont en droit de mettre à leur retraite ? Aucune. Quant aux forteresses, faites-leur comprendre que leurs prétentions sont tout à fait inadmissibles. Démanteler ces forteresses pendant que les Français les auraient en leur possession, ce serait déshonorant pour les cinq puissances ; quant à l'intervention de la France comme partie au traité pour leur démolition, c'est impossible. Rien, jamais, ne m'amènera à apposer mon nom au bas d'un semblable traité, et je suis positivement sûr que le cabinet anglais ne voudrait jamais le sanctionner... » L'attitude résolue et le fier langage de lord Palmerston empêchèrent la guerre au lieu de la provoquer. L'illustre chef du Foreign-Office, veillant sur la Belgique avec une vigilance jalouse, la préserva à la fois des horreurs de la guerre et des humiliations d'un partage. « Détrompez le roi Léopold, écrit-il à sir Robert

Adair, s'il croit que nous voulons l'abandonner pour les Hollandais. Qu'il ait confiance en nous : nous sommes engagés par l'honneur et l'intérêt à le seconder et à soutenir son trône. »

Le 23 août, Palmerston écrivait à lord Granville : « Les Français veulent rester en Belgique ; les Prussiens ne savent pas trop ce qu'ils pensent à ce sujet, parce qu'ils nourrissent toujours en secret l'idée que si les Français restent et si la guerre s'ensuit, le partage doit arriver et qu'ils y interviendront pour leur part. L'Autriche est la plus rapprochée de nous dans ses sentiments, et elle n'a pas d'intérêt particulier à poursuivre dans l'occurrence. La Russie qui, je le soupçonne, savait plus de l'invasion du roi de Hollande qu'elle n'aimait à l'avouer, est toujours disposée à tenir des discours raides et un langage hautain avec tout le monde, mais elle ne serait pas fâchée de nous voir nous quereller les uns avec les autres. Les Hollandais, ici du moins, affectent de souhaiter que les Français restent ; ils prétendent que le désir de se débarrasser d'eux rendra les Belges plus accommodants pour traiter. Les Belges disent qu'ils ont besoin de la protection des Français aussi longtemps que l'armée nationale ne sera

pas sur un bon pied et que la Hollande n'a pas consenti à une trêve. »

La veille, Palmerston avait eu un long entretien avec Talleyrand. Celui-ci lui dit, en débutant, qu'il venait lui demander un léger service, un petit acte d'amitié, qui ne lui coûterait rien : il s'agissait de nouveau des forteresses. « Ce que vous voulez faire, disait Talleyrand, faites-le immédiatement, et alors immédiatement aussi les Français s'en iront. » Palmerston répondit qu'il serait charmé de venir en aide aux Français, mais qu'il y avait des choses que le ministère ne pouvait pas faire; que, s'il comprenait bien, les Français voulaient rattacher leur retraite à une nouvelle condition, et précisément à une condition touchant de près à l'orgueil et aux intérêts de l'Angleterre, c'est-à-dire à la démolition des forteresses-barrières; or, l'Angleterre, ne pouvant se soumettre à pareille condition, parce qu'elle serait humiliante, il ne restait qu'à réclamer l'accomplissement des engagements pris par la France. « D'ailleurs, ajouta-t-il, à quoi cela peut-il vous servir? Voulez-vous garder notre résolution secrète, ou bien voulez-vous la rendre publique? Si vous la tenez secrète, à quoi peut-elle vous servir en France? Si vous voulez en faire un autre *coup*

*de théâtre*, et vous vanter que l'armée française ne s'est pas retirée de Belgique tant que les grandes puissances de l'Europe n'ont pas désigné les forteresses à démolir, cela peut être très-utile pour le ministère de Casimir Périer et extrêmement reconfortant pour le bon peuple de Paris, mais cela se ferait aux dépens du ministère de lord Grey et du légitime orgueil de la nation anglaise, pour ne rien dire des trois autres puissances... »

Le même jour, le cabinet de Saint-James décida qu'une négociation ou discussion aurait lieu entre les quatre puissances et le roi Léopold, afin de faire choix des forteresses à démanteler; — qu'il n'était pas possible d'admettre la France comme parti en cause; — et que la retraite des troupes qui occupaient la Belgique était tout à fait indépendante de la question des forteresses.

Palmerston avait attribué à la Prusse des arrière-pensées; avait-il tort ou raison? Toujours est-il que le gouvernement de Frédéric-Guillaume III réclamait également l'évacuation immédiate de la Belgique par les Français, et, si ceux-ci ne se retiraient pas, il voulait mettre les troupes prussiennes en mouvement dans les provinces rhénanes. L'ordre d'évacuation

est enfin donné à Paris ; il ne restera plus en Belgique qu'une division française d'infanterie avec un peu de cavalerie et d'artillerie, jusqu'à ce que l'armée nationale ait été réorganisée. C'est à la demande même du roi Léopold, adressée à la conférence, que ces auxiliaires prolongeront leur séjour en Belgique. Palmerston trouve naturelle la demande du roi Léopold : mais du moment où les Hollandais auront accepté l'armistice et dès que l'armée belge sera un peu réorganisée, il faut, selon lui, que les derniers Français sortent du pays, et le plus tôt sera le mieux. « Si Léopold, dit-il, songe à rester à Bruxelles, il doit avoir son propre peuple autour de lui et personne d'autre. » Dans sa correspondance avec sir Robert Adair, Palmerston avait dit que, avec les Français en Belgique, le roi Léopold ressemblerait au pape au milieu des Autrichiens qui occupaient la Romagne. Un peu plus tard, il faisait engager le roi Léopold à ne pas requérir plus longtemps la présence de troupes françaises. Leur présence, disait-il, diminuait la considération du roi et fortifiait le seul parti qu'il eût réellement à craindre, c'est-à-dire celui qui avait en vue l'annexion de la Belgique. Palmerston se repentait donc de la concession qu'il avait faite naguère. En effet, i

écrivit à lord Granville, le 3 septembre : « Nous n'en finirons pas avec les Belges tant que les Français ne seront pas hors de Belgique. Il n'y a pas de fin aux intrigues que leur présence suscite. Je ne crois pas un mot du danger auquel Léopold est exposé, par ce qu'on appelle anarchie; c'est un prétexte imaginé entre Bruxelles et Paris. Depuis que les Hollandais sont partis et qu'ils ne peuvent plus revenir, l'armée de Léopold et la garde civique doivent certainement être à même de maintenir l'ordre; et s'ils ne veulent pas le faire, ni soutenir leur roi, je ne vois pas de quel droit nous nous mêlerions de tout cela. Mais c'est un prétexte : les Français veulent travailler à leurs propres intérêts... »

Quelle conduite que celle de Talleyrand ! La princesse de Lieven aurait-elle eu raison, lorsqu'elle disait : la probité de M. de Talleyrand me rappelle l'esprit de M. de Polignac ! Quoi ! le représentant du roi des Français, du souverain qui se vantait d'être le premier appui de l'indépendance belge, complotait ouvertement la destruction du royaume de Belgique ! Jour et nuit, il cherchait à circonvenir l'ambassadeur de Prusse <sup>(1)</sup>; il poussait même l'impudence au

(1) C'est ce qui résulte d'une note du baron de Stockmar.

point d'exciter un membre du Parlement à soutenir, dans la Chambre des communes même, la thèse du partage de la Belgique, sauf à indemniser le roi Léopold en le transférant dans le grand-duché de Luxembourg. « Pareil langage tenu ici par l'ambassadeur français en face des engagements connus de la France, est calculé, disait justement Palmerston, pour exciter les soupçons de l'opinion publique à l'égard de la politique de Louis-Philippe. » Lord Palmerston croyait, d'ailleurs, que la Prusse convoitait pour elle-même la forteresse de Luxembourg, avec un petit territoire environnant, disposée, si elle l'obtenait, à consentir à la cession de Philippeville et de Marienbourg à la France. Toutes ces convoitises l'exaspéraient : « Il faut, s'écriait-il, écarter tous ces rongeurs ; si une fois ces grandes puissances commencent à goûter de la chair saignante, elles ne se contenteront pas d'une bouchée, mais elles dévoreront bien vite leur victime. »

Le 15 septembre, Talleyrand (quel devait être son trouble intérieur !) vint enfin déclarer à la conférence que le gouvernement de Louis-Philippe, de son propre mouvement, avait ordonné l'évacuation de la Belgique par la dernière division de l'armée française qui y était restée.

Cette évacuation devait commencer le 23 septembre et être terminée le 30. Les plénipotentiaires des quatre puissances, dit le protocole officiel, reçurent avec une vive satisfaction la déclaration du représentant du roi des Français.



### III

La Belgique dut payer la rançon des vaincus. Les désastres de la campagne du mois d'août suivis de la chute de Varsovie changèrent les dispositions des puissances qui naguère avaient proposé au Congrès de Bruxelles et au prince Léopold le traité des dix-huit articles. Celui-ci disparut dans la tourmente. Le 15 octobre 1831, la conférence imposa à la Belgique et à la Hollande un nouveau traité dit des vingt-quatre articles. Ces *résolutions finales et irrévocables*, comme on les appelait, étaient dures et onéreuses pour les Belges; aussi rencontrèrent-elles dans nos provinces une résistance générale.

Palmerston fut néanmoins d'avis que les Belges devaient se résigner et, pour acquérir définitivement leur indépendance, s'imposer les sacrifices exigés par l'Europe. Il engagea vivement M. Van de Weyer à se rendre à Bruxelles pour empêcher des déterminations qui auraient pu livrer à de redoutables périls le sort du nouvel État. « . . . Vous ne manquerez pas, je l'espère, lui écrivit-il, d'attirer l'attention de votre gouvernement sur tout ce que le traité contient d'avantageux pour les intérêts de la Belgique et de lui faire remarquer que si, sous quelques rapports, *nous n'obtenons pas* pour vous tout ce que nous aurions pu souhaiter, cependant je doute qu'il y ait dans l'histoire l'exemple d'une autre nation, qui, en si peu de temps et avec si peu de sacrifices, a obtenu une indépendance reconnue et garantie par toutes les puissances dont elle se trouvait entouré. . . . »

Le roi Léopold cependant paraissait inébranlable. « Je n'ai été amené à accepter le trône de Belgique, écrivit-il lui-même à lord Palmerston, qu'à certaines conditions que les alliés m'avaient solennellement garanties. Le roi de Hollande brave les alliés et m'attaque à cause de ces mêmes conditions, et maintenant c'est moi qui

suis obligé d'accepter des choses que j'aurais refusées, si elles m'avaient été imposées dès l'origine. » Déjà le baron de Stockmar, le confident du roi, s'était aussi élevé avec une extrême énergie contre les conditions que la conférence prétendait imposer à la Belgique, conditions en désaccord avec les articles sous la foi desquels le prince de Saxe-Cobourg avait accepté la couronne. Il aimerait mieux y renoncer, ajoutait Stockmar, que de courber la tête sous un arrêt inique et déloyal. Palmerston, un peu troublé, écrivit trois lettres en quatre jours au roi des Belges pour le persuader que la décision des puissances était équitable. Il chargea en outre sir Robert Adair de faire savoir nettement aux ministres belges que l'arrangement conclu par l'Europe devait sortir ses effets. « Si la Belgique refuse son assentiment, poursuivait-il, le premier acte de la France et de l'Angleterre sera sans doute la rupture des relations diplomatiques, puis viendra l'occupation des districts, que la Belgique doit céder à la Hollande. » Palmerston ne doutait point, au surplus, que le roi Léopold finirait par reconnaître que les vingt-quatre articles étaient réellement combinés pour assurer à la Belgique une existence indépendante et prospère; et s'il allait renoncer à la couronne

par caprice et sans avoir une raison suffisante, il serait pour jamais, d'après lui, un homme perdu dans l'opinion de l'Europe. Palmerston disait encore que l'Angleterre avait basé sa résolution sur des considérations qui ne concernaient pas seulement les deux parties en litige, mais qui embrassaient les intérêts de toutes les puissances. En participant à la séparation du nord et du midi des Pays-Bas, le gouvernement britannique avait pour devoir, déclarait-il, de constituer la Hollande de manière qu'elle fût une seconde ligne de défense si la neutralité belge était un jour violée par la France. Sir Robert Adair ne devait pas laisser ignorer que, si la Belgique résistait, elle serait inévitablement partagée. « Je ne parle pas légèrement, disait Palmerston, en m'exprimant ainsi; et le roi ne peut réfléchir trop sérieusement à ceci <sup>(1)</sup>. »

Les conseils du chef du Foreign-Office furent suivis : les Chambres belges se résignèrent, et le roi Léopold, surmontant une légitime irritation, donna sa sanction à la loi qui l'autorisait

(<sup>1</sup>) Lord Palmerston à sir Robert Adair, Foreign-Office, 18 octobre 1831. Cette lettre, de la main de Palmerston, avait seize pages in-4°.

à accepter les vingt-quatre articles (1). Ainsi fut atteint le but que lord Palmerston avait toujours eu en vue : faire reconnaître et garantir d'une manière irrévocable l'indépendance de la Belgique par les cinq puissances. Ce fut l'objet du traité signé le 15 novembre, entre les représentants des cinq cours et le plénipotentiaire du roi Léopold : la Belgique et son souverain *prenaient immédiatement place dans le cercle des gouvernements reconnus.*

On a reproché à lord Palmerston non sans raison, ce semble, d'avoir montré beaucoup de raideur dans ses rapports avec le prince de Talleyrand et d'avoir fait attendre plus d'une fois dans son antichambre l'ambassadeur de Louis-Philippe. Toutes autres étaient les relations du chef du Foreign-Office avec le représentant du roi Léopold : il ne cessa de témoigner à M. Van de Weyer une sorte de familiarité empreinte de la plus noble franchise. Ce fut aussi lord Palmerston qui encouragea le début diplomatique d'un autre représentant du roi des

(1) Le 4 novembre, lord Palmerston, ayant appris le vote approuvé donné le 4<sup>er</sup> par la majorité de la Chambre des représentants, écrivit à sir Robert Adair : « Nous sommes ravis du vote des députés et nous attendons avec impatience celui du Sénat ainsi que le retour de M. Van de Weyer. »

Belges, le général Goblet, envoyé à Londres, pour se concerter avec les quatre puissances au sujet des forteresses qui seraient démolies en vertu du protocole du 17 avril 1831. Par ses sérieuses qualités, le général Goblet conquiert immédiatement la confiance de lord Palmerston, et celui-ci le signala comme un homme intelligent et qui entendait les affaires. De son côté, le général Goblet sut rendre à l'illustre chef du Foreign-Office la justice qui lui était due : il déclara hautement que sa bienveillance pour la Belgique était *inépuisable*. Cette déclaration est consignée dans le remarquable ouvrage où, plus de trente années après l'avènement du roi Léopold I<sup>er</sup>, le général Goblet retraça les négociations auxquelles il avait participé et qui aboutirent à la convention du 14 décembre 1831 (1).

Le roi Léopold ne rendait que justice aussi à lord Palmerston lorsqu'il lui écrivait (2 janvier 1832) : « C'est avec la satisfaction la plus sincère que je me trouve à même de vous remercier très-chaleureusement de la ligne de politique honnête et vigoureuse que vous avez suivie dans

(1) *Des cinq grandes Puissances de l'Europe dans leurs rapports politiques et militaires avec la Belgique. Une mission à Londres en 1831*, par le lieutenant général comte GOBLET D'ALVIELLA (1865, 1 vol. in-8°).

la situation actuelle et compliquée des affaires européennes. »

De son côté, Palmerston mettait parfois un peu de rudesse dans les conseils qu'il faisait donner au roi; c'est ainsi que, le 3 avril 1832, il écrivait à sir Robert Adair : « Recommandez au roi de la modération et de la patience, pour ne pas dire du sens commun. S'il veut faire la guerre à la Hollande, il aura nécessairement les cinq puissances contre lui et il sera à Claremont dans la quinzaine. »

Mais il importe de constater que le roi Léopold n'avait point à se louer des puissances du Nord. Toujours dans l'espoir de favoriser les intérêts de la maison d'Orange, elles ne s'étaient nullement empressées de ratifier le traité du 15 novembre 1831. Lorsque l'Autriche et la Prusse remplirent enfin l'engagement qu'elles avaient contracté, elles firent encore des réserves quant aux droits de la Confédération germanique. La ratification conditionnelle, donnée le 4 mai 1832, au nom de la Russie, remettait même en question les engagements pris envers la Belgique. En présence d'une crise ministérielle qui pouvait emporter les plus zélés défenseurs de la cause belge en Angleterre, M. Van de Weyer n'hésita point. D'accord avec lord Palmerston,

il accepta la ratification russe. Accusé dans les Chambres belges d'avoir outrepassé ses pouvoirs, violemment attaqué dans la presse, M. Van de Weyer trouva en lord Palmerston un énergique défenseur. Le chef du Foreign-Office déclara que le ministre belge aurait été *inexcusable*, s'il n'avait point accepté la ratification russe : quoique incomplète, elle liait la Russie aux puissances qui avaient reconnu l'indépendance et la neutralité de la Belgique.

Le roi Guillaume refusant obstinément son adhésion, la Belgique se trouvait dans l'alternative ou de recommencer la guerre avec la Hollande ou d'obtenir de la conférence l'exécution des conditions que celle-ci avait garanties. Le chef du Foreign-Office conseillait, avant tout, de tenter encore une négociation directe avec la Hollande; de concert avec MM. Van de Weyer et Goblet, il rédigea un projet de convention qui fut appelé le *Thème de lord Palmerston*. Ce document contenait des propositions au delà desquelles le cabinet de Bruxelles ne pourrait pas être entraîné. Mis en demeure par la conférence, le plénipotentiaire hollandais dut avouer qu'il n'avait jamais été muni des pouvoirs nécessaires pour négocier directement avec le plénipotentaire belge; il fut constaté,

en outre, que le cabinet de la Haye refusait d'accepter les vingt-quatre articles dans leur ensemble. Le 1<sup>er</sup> octobre, la conférence, faisant droit aux justes réclamations des Belges, reconnut que des mesures coercitives étaient devenues nécessaires pour obtenir l'assentiment de la Hollande à l'exécution du traité du 15 novembre. Mais tandis que les plénipotentiaires du Nord opinaient pour de simples mesures pécuniaires, les représentants de l'Angleterre et de la France déclaraient celles-ci insuffisantes et réservaient tous les droits de leurs gouvernements. L'accord des cabinets des Tuileries et de Saint-James aboutit au siège de la citadelle d'Anvers par une armée française.

Toutefois cette intervention étrangère avait froissé bon nombre de Belges; de plus, on révoquait en doute que la prise du château d'Anvers amenât la soumission du roi Guillaume. Comme ce monarque, renommé pour son obstination, continua, en effet, de braver les puissances, l'opinion publique était en Belgique surexcitée par des idées belliqueuses. Le général Goblet, ministre des affaires étrangères, écrivait à M. Van de Weyer, le 22 janvier 1833 : « Les têtes sont de nouveau ici en fermentation et mes chers collègues eux-mêmes ne peuvent pas

se défendre de velléités guerrières. Hier dans le conseil l'on a agité la question de la conquête de la Flandre zélandaise en représailles de la fermeture de l'Escaut, et je vous avoue que je n'aurai peut-être pas longtemps la force de résister à de telles idées . . . » Informé de cette disposition des esprits en Belgique, lord Palmerston la blâma vivement et en montra les dangers; le gouvernement, disait-il, ne doit pas faire une chose qui serait en violation de ses engagements formels et qui forcerait l'Angleterre à l'abandonner. « Si les Belges, ajoutait-il, attaquaient la Flandre hollandaise, les Hollandais auraient le droit de marcher sur Bruxelles. »

Une trêve fut enfin conclue le 21 mai 1833, et lord Palmerston prit encore une part notable à cette convention, qui stipulait un armistice indéfini entre la Belgique et la Hollande. Quelque avantageuse qu'elle fût pour la Belgique, le chef du Foreign-Office eût préféré cependant un traité définitif. Il écrivit à ce sujet des lettres pressantes au roi Léopold et à sir Robert Adair; ce fut aussi, d'après son désir, que MM. Van de Weyer et Goblet reçurent de Bruxelles les pouvoirs qui leur étaient nécessaires pour conclure ce traité définitif. Mais bientôt il fut démontré de nouveau que le roi Guillaume ne renonçait

pas encore à ses prétentions sur la Belgique (¹).

Sir Robert Peel ayant pris le pouvoir, le 15 novembre 1834, lord Palmerston quitta le ministère des affaires étrangères (²). Mais ce ne fut pas pour longtemps. Le 18 avril 1835, il revenait à son ancien poste dans le second cabinet formé par le vicomte Melbourne, son beau-frère (³). Cette position dominante, Palmerston devait l'occuper jusqu'au 31 août 1841. On rapporte que des intrigues furent tentées

(¹) N'ayant point le dessein de refaire l'histoire des relations extérieures de la Belgique, nous croyons pouvoir renvoyer le lecteur aux ouvrages dans lesquels nous avons essayé de retracer la carrière de Sylvain Van de Weyer et celle du général Goblet. On y trouvera de nombreuses particularités que nous avons dû omettre ici pour ne pas dépasser le cadre que nous nous étions prescrit. Les *Mémoires historiques* du général Goblet seront également consultés avec le plus grand fruit. Nul n'était mieux placé pour constater les services éminents que lord Palmerston rendit aux Belges pendant les négociations se rattachant à la première atteinte portée aux traités de 1815.

(²) Le roi Guillaume IV écrivit lui-même l'historique de ce changement ministériel. Ce mémorandum est inséré dans les *Denkwürdigkeiten aus den papieren des freiherrn C. F. von Stockmar*, p. 275 et suiv.

(³) Lord Palmerston avait épousé lady Cowper, sœur du vicomte Melbourne.

pour l'éloigner du Foreign-Office, mais qu'elles furent déjouées par lord Melbourne.

De grands événements s'accomplirent durant la seconde administration de cet homme d'État. Ils ébranlèrent, puis raffermirent et consolidèrent l'indépendance de la Belgique. L'avènement de la reine Victoria, le 20 juin 1837, exerça aussi une heureuse influence sur les destinées de notre pays. Le roi Léopold ne cessait de recommander l'union de la France et de l'Angleterre parce que de cette union, disait-il, dépendait la paix du monde. Oncle de la reine d'Angleterre, gendre du roi des Français, il consacra tous ses efforts à maintenir la concorde entre les deux grandes puissances occidentales. Ces efforts ne restèrent pas impuissants, quoique l'entente cordiale, dont on a tant parlé, n'eût jamais eu une grande solidité. La France et l'Angleterre s'observaient d'un œil jaloux, et plus d'une fois la méfiance faillit engendrer une lutte ouverte.

Au mois de mars 1838, le roi Guillaume, sous la pression des états-généraux, avait brusquement adhéré au traité du 15 novembre 1831. Mais la Belgique, qui s'était résignée en 1831, ne voulait plus, après sept années d'une vie commune avec le Limbourg et le Luxembourg,

délaisser les populations qu'on prétendait lui arracher. Nous n'avons pas à raconter ici toutes les péripéties qui signalèrent la résistance des Belges ni à rappeler les débats et les négociations qui aboutirent au traité définitif du 13 avril 1839. Disons seulement que lord Palmerston montra dans cette crise tout à la fois un grand dévouement à notre pays et un grand esprit de modération. S'il avait lutté énergiquement contre l'influence française en Espagne, il tâchait maintenant, dans l'intérêt des Belges, de marcher d'accord avec le cabinet des Tuileries (<sup>1</sup>). Au surplus, le rôle de lord Palmerston

(<sup>1</sup>) La lettre inédite, dont nous donnons ci-dessous le texte, prouve que Palmerston cherchait à conserver de bons rapports avec l'ambassadeur de Louis-Philippe, le général comte Sébastiani, successeur de Talleyrand :

« . . . 31 juillet (1838).

« MON CHER COMTE,

« Personne ne peut avoir l'idée de mettre la France de côté dans la négociation hollando-belge, et certes ce n'est pas l'Angleterre qui se prêterait à un pareil arrangement, et cela pour bien des raisons.

La France n'a pas été en dehors jusqu'à présent plus que ne l'ont été l'Autriche et la Russie, car tandis que d'un côté Bulow a parlé confidentiellement avec Esterhazy, Pozzo et Dedel, j'ai fait la même chose avec vous et Van de

a été nettement caractérisé par M. Van de Weyer : « Lord Palmerston a hâte d'en finir; mais son empressement n'est ni de la tiédeur ni de l'hostilité envers la Belgique. Il prend vivement ses intérêts à cœur, et il voudrait qu'il lui fût permis de seconder ses vœux pour l'intégrité du territoire; mais il me reste peu ou point d'espoir à cet égard.... »

Dans les commencements si difficiles de la monarchie belge, lord Palmerston n'avait cessé de surveiller et de déjouer les perfides desseins

Weyer. Le fait est que jusqu'à présent il n'y a pas eu de négociation qui puisse lier aucune des parties. Nous nous sommes bornés à tâcher de nous entendre par des conversations particulières, afin de connaître, si cela se peut d'avance, quels sont les points sur lesquels il nous serait possible d'arriver à un arrangement en conférence. Mais plus on multiplie les allocuteurs dans une conversation de cette espèce, plus on y donne un caractère officiel, et c'est uniquement pour cette raison et avec l'intention d'aplanir les difficultés que Bulow est venu seul me trouver au bureau.

Cependant, si vous croyez une autre marche plus propre à nous conduire à bonne fin, je la lui proposerai.

Tout à vous,

(Signé) PALMERSTON.

(Collection d'autographes de M. L. Veydt.)

du prince de Talleyrand sur lequel le roi Léopold écrivait encore en 1834 : « Le prince de Talleyrand nous offrirait tout bonnement en holocauste. » Lord Palmerston n'avait cessé en toute occasion de témoigner pour les Belges une sollicitude incontestable. En 1838, il conservait cette prédilection pour notre pays ; mais ses collègues, redoutant de compromettre le sort du cabinet, l'obligèrent de se soumettre aux décisions de la conférence.

En 1840, la question orientale succéda à la question belge et réveilla l'ancienne rivalité de la France et de l'Angleterre, celle-là soutenant le pacha d'Égypte dans sa révolte contre le sultan, celle-ci voulant maintenir l'intégrité de l'empire turc. Pour la France il s'agissait réellement de rétablir sa suprématie, mais ce projet fut déjoué par le traité du 15 juillet conclu, sans son intervention, entre les quatre grandes puissances et la Porte Ottomane. M. Thiers était alors chef du cabinet français ; il ressentit comme un affront personnel le traité du 15 juillet et se prépara à la guerre. Lord Palmerston avait la conviction qu'elle se ferait si M. Thiers conservait le pouvoir. Il faut lire dans la correspondance du chef du Foreign-Office avec sir H. Bulwer, alors chargé d'affaires

à Paris, avec quelle habileté et en même temps avec quelle énergie il luttait contre l'esprit à la fois si souple et si hardi de M. Thiers. Celui-ci, dans un entretien à Auteuil avec sir H. Bulwer, avait fait entendre quelques paroles assez menaçantes. Palmerston, en ayant eu connaissance, écrivit à Bulwer (22 septembre) : « Si Thiers vous tient encore le langage de la menace, quelque vague et détourné qu'il soit, veuillez le lui rétorquer dans les mêmes termes ; dites-lui, avec cette habileté d'expression dont je vous sais capable, de la façon la plus amicale et la plus inoffensive, que, si la France jette le gant, nous le ramasserons. Ajoutez que, si la France commence la guerre, elle perdra sûrement sa flotte, ses colonies, son commerce, avant d'en voir la fin ; que son armée d'Afrique ne lui donnera plus de souci, et que Méhémet-Ali sera jeté dans le Nil. C'est ainsi que je parle invariablement à Guizot et à Bourqueney quand ils commencent à faire les fanfarons, et je remarque que cela les calme instantanément..... On conjecture que Thiers aurait l'intention d'attaquer l'Autriche et de laisser là les autres puissances. Veuillez le détromper et faites-lui comprendre que l'Angleterre n'a point l'habitude d'abandonner ses alliés : si la France attaque

l'Autriche au sujet du traité, elle aura affaire avec l'Angleterre aussi bien qu'avec l'Autriche, et je ne doute pas qu'elle ne trouve aussi devant elle la Prusse et la Russie... »

Lord Palmerston finit par triompher de M. Thiers. En effet, celui-ci quitta le pouvoir après avoir acquis la certitude que Louis-Philippe ne s'associerait point à ses projets belliqueux (1). Au reste, la dissolution du cabinet du 1<sup>er</sup> mars ne modifia point l'attitude de lord Palmerston. Louis-Philippe après avoir, le 29 octobre, remis le ministère des affaires étrangères à M. Guizot, laissait assez clairement entendre que le gouvernement anglais, afin d'aider le roi des Français à maintenir la paix et à contenir le parti de la guerre, devait accorder aux prières du monarque ce qu'il avait refusé aux menaces de M. Thiers. Tel n'était point l'avis de Palmerston. « Nous avons résisté, disait-il, aux menaces de M. Thiers parce que ce qu'il demandait ne pouvait être accordé sans léser gravement les intérêts de l'Europe, et nous ne

(1) Louis-Philippe disait à sir H. Bulwer : « M. Thiers est furieux contre moi, parce que je n'ai pas voulu faire la guerre. Il me dit que j'ai parlé de faire la guerre; mais parler de faire la guerre et faire la guerre, M. Bulwer, sont deux choses bien différentes. »

pouvons exposer ces intérêts par complaisance pour Louis-Philippe et pour Guizot pas plus que par crainte de Thiers (1). » Il ajoutait dans une fort intéressante lettre au comte Granville (29 octobre) : « Mon opinion est que nous n'aurons pas actuellement la guerre avec la France, mais il faut nous attendre à l'avoir un jour ou l'autre. Tous les Français rêvent plus ou moins l'extension de leurs possessions territoriales aux dépens des nations voisines, et ils sentent tous ce qu'a dit une fois le *National*, qu'une alliance avec l'Angleterre est une barrière contre de tels projets. Je ne serais point surpris que les doctrinaires qui se trouvaient dans le gouvernement de Thiers en fussent les membres les plus belliqueux. Je puis même ajouter que je m'y attendais. Je ne blâme pas les Français de ne pas nous aimer. Leur vanité leur persuade qu'ils sont le premier peuple du monde, et pourtant, à chaque occasion, ils peuvent voir que nous sommes leurs égaux. C'est un malheur que le caractère d'une grande et puissante na-

(1) Sir H. Bulwer dit très-clairement dans la préface de la *Vie de lord Palmerston* que cet homme d'État en voulait moins aux ministres français qu'au roi des Français lui-même. Dès lors se manifestait cet antagonisme qui eut de si graves conséquences.

tion, placée au centre de l'Europe, soit ce qu'il est; mais c'est l'affaire des autres nations d'ouvrir les yeux et de ne pas négliger les précautions commandées par la prudence.... »

Lorsque le ministère présidé par lord Melbourne dut enfin se dissoudre, à cause de sa faiblesse générale, lord Palmerston n'avait rien perdu de son prestige et de sa popularité. Sa politique triomphait partout. La Russie n'avait plus le protectorat exclusif de l'empire turc et l'Égypte ne pouvait plus devenir une dépendance de la France. En même temps, les Anglais étaient victorieux en Chine et dans l'Afghanistan. Mais l'œuvre de prédilection de Palmerston, celle qu'il avait achevée avec le plus d'ardeur et d'amour, était sans contredit la création d'une Belgique indépendante et neutre.

En participant avec une si vaillante persévérance à la fondation du royaume de Belgique, lord Palmerston eut constamment les yeux fixés sur le résultat général. Selon la remarque de son éminent biographe, il prit pour guide le désir de placer le nord et le midi des anciens Pays-Bas dans une position telle qu'ils voudraient, lorsque auraient disparu les générations qui avaient combattu les unes contre les autres, réunir leurs descendants par des intérêts com-

muns. La sagesse de cette politique, ajoute sir H. Bulwer, peut maintenant être attestée quand nous nous demandons, à quarante années de distance, si, dans le cas où la Hollande et la Belgique seraient assaillies demain par une armée envahissante, elles ne seraient pas plus disposées, quoique États séparés, à se liguier pour leur défense commune, qu'à l'époque où leurs noms étaient unis et leurs cœurs divisés sous le royaume des Pays-Bas.



## IV

Lord Palmerston avait associé sa fortune politique à celle de lord Melbourne : il se retira avec lui du ministère le 31 août 1841. Mais il devait bientôt ressaisir de nouveau le pouvoir. Le 3 juillet 1846, il rentre au gouvernement avec lord John Russell et reprend, jusqu'au 22 décembre 1851, la direction du ministère des affaires étrangères.

On a encore présente à la mémoire l'énergie qu'il déploya dans l'affaire des *mariages espagnols*. Par des prétentions qui rappelaient trop l'orgueilleuse ambition de Louis XIV, par sa politique équivoque, le roi des Français avait suscité non-seulement la résistance, mais on

peut dire l'antagonisme personnel de lord Palmerston. Ce qu'on appelait *l'entente cordiale* fit place dès lors à une grande méfiance; depuis la reine jusqu'au dernier artisan, toute la nation anglaise se sentit froissée par les procédés du gouvernement français. Que fit Louis-Philippe? Dans son anxiété, il désira ardemment de se réconcilier avec la reine Victoria et crut de bonne guerre de rejeter sur l'esprit brouillon de lord Palmerston la responsabilité d'une rupture dont il redoutait les conséquences. Dans une lettre écrite à la reine des Belges, mais réellement destinée à la reine Victoria, Louis-Philippe s'exprimait en ces termes : « La reine ne voit maintenant les choses que par la lunette de lord Palmerston, et cette lunette les fausse et les dénature trop souvent. C'est tout simple. La grande différence entre la lunette de cet excellent Aberdeen et celle de lord Palmerston provient de la différence de leur nature : lord Aberdeen aimait à être bien avec ses amis ; lord Palmerston, je le crains, aime à se quereller avec eux. C'est là ce qui causait mes alarmes sur le maintien de notre entente cordiale, lorsque lord Palmerston a repris la direction du Foreign-Office. »

Quelques mois après le trône élevé en juil-

let 1830 s'écroulait, et Louis-Philippe cherchait un asile en Angleterre.

A la première nouvelle de la révolution de février 1848, lord Palmerston fit appeler M. Van de Weyer et l'interrogea avec une sorte d'anxiété sur la situation intérieure de la Belgique. Le représentant du roi Léopold répondit qu'il était sans inquiétude; que la population de Bruxelles ne partageait aucune des passions du peuple de Paris; que le pouvoir, en Belgique, avait pris l'initiative de toutes les réformes, que le bien était toujours venu d'en haut, et que la nation, profondément attachée à son indépendance, repousserait toutes les tentatives du dehors. « *Rien* à craindre, ajouta-t-il, de l'intérieur. *Tout* de l'extérieur. L'intérieur, nous en répondons. L'extérieur est votre affaire autant que la nôtre. » Ainsi s'exprimait l'un des plus illustres fondateurs de l'État belge. Les événements ne démentirent point la confiance qu'il avait dans le patriotisme de ses concitoyens. Quant à l'Angleterre, elle était intéressée non-seulement à défendre l'indépendance de la Belgique, mais encore à soutenir les institutions constitutionnelles qui étaient les fondements de cette indépendance, ou, pour employer de nobles paroles de la reine Victoria, le palla-

dium et l'abri d'un peuple libre et heureux.

Ce fut aussi au milieu de la grande crise provoquée par la révolution de février 1848, que s'accomplit entre la Belgique et la Hollande le rapprochement désiré et prévu par lord Palmerston dès 1832. « La Hollande et la Belgique unies pour leur défense commune et en bonne amitié, disait à ce sujet le roi Léopold, offrent ensemble avec l'Angleterre une force assez respectable, et je considère cet ordre de choses comme étant le plus important que l'Angleterre ait à protéger et à conserver sur le continent de l'Europe. »

En 1851, un profond désaccord se manifesta entre lord John Russell et lord Palmerston. Après le coup d'État accompli par Louis-Napoléon, la reine d'Angleterre exprima la volonté formelle que son ambassadeur à Paris ne fit rien qui pût être considéré comme une intervention quelconque dans les affaires intérieures de la France. Mais le chef du Foreign-Office ne garda point la prudente réserve adoptée par les autres membres du cabinet. L'ambassadeur britannique à Paris ayant fait entrevoir la possibilité d'une alliance intime et immédiate de la France avec la Russie et l'Autriche, Palmerston n'hésita point. Dans un entretien avec le comte

Walewski, et dont celui-ci s'empessa de rendre compte à Paris, le chef du Foreign-Office donna son approbation entière au coup d'État et exprima l'opinion que le président de la République française n'aurait pu agir autrement. La conduite prévoyante de Palmerston ne fut pas comprise d'abord, et elle amena sa retraite forcée (22 décembre 1851) : il fut remplacé par lord Granville (1).

Le gouvernement passa ensuite au comte Derby jusqu'au moment où se forma, à la fin de 1852, le ministère de coalition qui réunit le comte Aberdeen, lord Russell et Palmerston lui-même. Pendant trois ans ce dernier en fait partie comme ministre de l'intérieur. La guerre de Crimée le porte ensuite au premier rang, car l'opinion publique veut à la tête du gouvernement un homme d'État dont l'énergie et la

(1) *Denkwürdigkeiten aus den papieren des freiherrn C. F. V. Stockmar*, p. 64 et suiv. — « Pour être juste, ajoute-t-il, je dois convenir que Palmerston a vu à ce moment plus clair dans l'avenir que nous tous, qui n'envisagions le coup d'État qu'à travers le sentiment de notre réprobation morale. Les projets insensés de la Russie imposaient comme une nécessité politique l'alliance franco-anglaise, et Palmerston peut dire à bon droit qu'il a reconnu cette nécessité avant nous. Il nous a réellement surpassés. »

popularité soient au niveau de la situation. C'est lord Palmerston qu'elle désigne. Il avait alors soixante et onze ans. Nommé premier ministre le 20 février 1855, il conserva cette position éminente jusqu'au 20 février 1858.

Le comte Derby exerça le pouvoir du 21 février 1858 au 13 juin 1859 et le céda de nouveau à lord Palmerston qui le conserva jusqu'à sa mort.

La guerre faite par Napoléon III au delà des Alpes répandit l'inquiétude non-seulement en Allemagne mais aussi en Belgique. Le roi Léopold écrivait de Bruxelles : « ... Si la France retourne à la position de la paix de Lunéville, il n'est guère possible qu'elle tolère aux portes de Paris un pays fort désagréable comme celui-ci. La Prusse et l'Allemagne tiennent encore avec un peu de courage le sort de l'Europe dans leurs mains; mais si elles se conduisent lâchement, nous sommes à la merci de la France. » Le roi Léopold comptait aussi sur l'énergie et la vigilance de lord Palmerston. Si celui-ci avait donné son approbation au coup d'État, il n'avait nullement le dessein cependant de sacrifier la Belgique, son œuvre de prédilection, au dominateur de la France : à cet égard il montrait l'inflexibilité d'un Pitt et d'un Castlereagh. Pour ne laisser aucun doute sur ses im-

muables sympathies, il saisissait toutes les occasions de signaler publiquement le noble emploi que les Belges faisaient de leurs libertés et de vanter cette prospérité dont ils jouissaient et qu'il était donné, disait-il, à peu de nations sur le continent de voir régner chez elles.

Lord Palmerston demeura jusqu'à son dernier jour un ami inébranlable, un défenseur constant et énergique de notre patrie. La veille de sa mort (17 octobre 1865), il se rappelait encore avec satisfaction qu'il avait prêté son actif concours à la fondation de l'État belge. « Pendant un assoupissement on l'entendit murmurer : « Le traité avec la Belgique!... Oui... lisez-moi de nouveau la sixième clause. » M. Ashley, son petit-fils, lui lut effectivement l'article qui consacrait l'indépendance et la neutralité de la Belgique. La lecture achevée, lord Palmerston, se transportant en esprit à cette fameuse conférence de Londres qui avait posé les fondements du nouveau royaume, dit ces mots : « *France acknowledge..* Puis sa pensée s'arrêta et les paroles qu'il murmurait encore devinrent inintelligibles (1). » Le lende-

(1) Voir *Léopold I<sup>er</sup>, roi des Belges, d'après des documents inédits*, t. II, p. 222.

main le puissant ministre, dont le nom était connu jusqu'aux extrémités du monde, s'éteignait paisiblement.

La Grande-Bretagne reconnaissante s'empressa de décerner à lord Palmerston les honneurs de l'abbaye de Westminster ; c'est là qu'il repose à côté des grands hommes qui ont fondé et consolidé la puissance britannique. Mais il a des droits aussi à la gratitude des Belges : comment donc sa glorieuse image ne figure-t-elle pas sur l'une de nos places publiques?... Serait-il vrai que les Belges, trop longtemps sous l'empire de préjugés funestes et de préventions absurdes, n'ont pas encore assez appris ce qu'ils doivent à l'Angleterre ?

Sir H. Bulwer a dit de lord Palmerston qu'un de ses plus grands mérites fut de s'être en quelque sorte identifié avec l'esprit de son temps ; d'avoir marché avec ses contemporains, ne les devançant pas, mais ne restant pas non plus en arrière. Il s'éleva graduellement jusqu'au premier rang par un labeur persévérant, par une capacité réelle, jamais par l'intrigue (1).

(1) Lord Palmerston, qui ne resta jamais inférieur à aucune position officielle, savait remplir sa tâche avec une facilité et une force singulière. Voici ce que rapporte M. de Jarnac qui avait eu avec lui de longues relations : « — C'est

Il était ambitieux sans doute, mais dépourvu de vanité; il représentait le pouvoir avec simplicité, parfois avec une sorte d'enjouement. Une des phrases favorites de lord Palmerston était celle-ci : « Attendons, voyons venir. » Il laissait venir, puis, avec une énergie extraordinaire, il poursuivait le but jusqu'à ce qu'il l'eût atteint. Ce grand homme d'État avait, comme on l'a dit encore, une force à lui. C'était le type de la nation anglaise, la personnification de la fierté

incontestablement le maître le plus accompli du langage diplomatique qu'il nous ait été donné de rencontrer, soit qu'il voulût semer les mille embûches que recouvre l'idiome international, soit qu'il s'agît de les mettre au jour. Il se faisait un jeu de rédiger lui-même, séance tenante, au *Foreign Office*, ces pièces importantes qui sont habituellement livrées à l'élaboration professionnelle des bureaux. « Vous êtes à peu près infatigable, m'écriai-je un soir, témoin de la rapidité avec laquelle il avait accompli, par pur délassement, un de ces véritables exploits littéraires. — Ce que je fais me fatigue rarement, répliqua-t-il en souriant; c'est ce que je n'ai pas encore pu faire, » parole étrange qui témoigne de toute l'ardeur qui se combinait dans son tempérament avec une persévérance peu commune. — Quand il vit le terme de sa longue carrière approcher sensiblement, il dit à ceux qui l'entouraient : « Je crois être aujourd'hui l'homme politique de l'Europe qui a le plus travaillé. »

britannique. Il ne voyait rien au-dessus de la Grande-Bretagne, et s'attachait principalement à faire respecter, jusqu'aux extrémités du monde, le plus humble de ses concitoyens. Aussi jouissait-il parmi ses compatriotes d'une popularité sans égale; mais au dehors il était craint et même détesté. Par jalousie, par rancune, l'étranger lui attribuait tous les défauts, tous les travers, sans même lui accorder une qualité. Belges, ne nous associons pas à ces préventions. Lord Palmerston, grâce à « la fermeté du caractère, jointe à la clairvoyance de l'esprit et à la rectitude du jugement, » nous a, à travers des écueils sans nombre, dirigés habilement vers le port où nous avons trouvé enfin, après tant de vicissitudes, la sécurité et le bonheur.



EXTRAIT DU CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE EUROPÉENNE

DE C. MUQUARDT, HENRY MERZBACH, SUCCESEUR

(Bruxelles, Gand et Leipzig.)

LES FONDATEURS DE LA MONARCHIE BELGE

PAR THÉODORE JUSTE

*Léopold I<sup>er</sup>, roi des Belges*, d'après des documents inédits :

Première partie (1790-1832), 1 vol. in-8°.

Deuxième partie (1832-1865), 1 vol. in-8° (1).

*Surlet de Chokier*, régent de la Belgique, d'après ses papiers et d'autres documents inédits (1769-1839), 1 vol. in-8°.

*Le baron de Gerlache*, ancien président du Congrès national, etc., 1 vol. in-8°.

*Joseph Lebeau*, ministre d'État, d'après des documents inédits (1794-1865), 1 vol. in-8°.

*Sylvain Van de Weyer*, ancien membre du gouvernement provisoire, ancien ministre plénipotentiaire de Belgique à Londres, etc., d'après des documents inédits, 2 v. in-8°.

*Le comte Le Hon*, ministre d'État, ancien ministre plénipotentiaire de Belgique à Paris, etc., d'après ses correspondances diplomatiques et d'autres documents inédits (1792-1856), 1 vol. in-8°.

*Le lieutenant général comte Goblet d'Alviella*, ministre d'État, d'après des documents inédits (1790-1869), 1 vol. in-8°.

*Le comte de Muelenaere*, ministre d'État, d'après des documents inédits (1794-1862), 1 vol. in-8°.

*Charles de Brouckere*, bourgmestre de Bruxelles, etc. (1796-1860), 1 vol. in-8°.

*Notes historiques et biographiques sur les fondateurs de l'État belge* (1830-1870), d'après des documents inédits, 1 vol. in-8°.

*Le comte Félix de Mérode*, membre du gouvernement

(1) Traductions anglaise, allemande et flamande.

provisoire, ministre d'État, représentant, etc., d'après des documents inédits, 1 vol. in-8°.

CHAQUE OUVRAGE SE VEND SÉPARÉMENT.

---

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

- Histoire de Belgique*, depuis les temps primitifs jusqu'à la fin du règne de Léopold 1<sup>er</sup>. 4<sup>e</sup> édition, 3 vol. gr. in-8°.
- Histoire du Congrès national de Belgique ou de la Fondation de la monarchie belge*, 2<sup>e</sup> édition, 2 vol. (1).
- Les Frontières de la Belgique*, 1 vol. in-12.
- Histoire des états généraux des Pays-Bas (1465-1790)*, 2 vol. in-8°.
- Histoire du règne de l'empereur Joseph II et de la Révolution belge de 1790*, 3 vol. in-12. (Épuisé.)
- Souvenirs diplomatiques du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le comte de Mercy-Argenteau (1722-1794)*, 1 vol. in-12.
- Le Soulèvement de la Hollande en 1813 et la fondation du royaume des Pays-Bas, précédés d'une introduction sur le règne de Louis Bonaparte (1806-1817)*, 1 vol. in-8°.
- La Révolution belge de 1830 (1817-1830)*, 2 vol. in-8°.

XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.

- Les Pays-Bas sous Philippe II (1555-1572)*, 2 vol. grand in-8°. (Épuisé.)
- Histoire du soulèvement des Pays-Bas contre la domination espagnole (1572-1576)*, 2 vol. grand in-8°.
- Charles-Quint et Marguerite d'Autriche. Étude sur la minorité, l'émancipation et l'avènement de Charles-Quint à l'empire (1477-1521)*, 1 vol. in-8°.

(1) Traduction allemande (Leipzig et Bruxelles, 1850, 1 vol.).

*Les Pays-Bas sous Charles-Quint. Vie de Marie de Hongrie* (1503-1558), 2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-12 (<sup>1</sup>).

*Le Comte d'Égmont et le comte de Hornes (1522-1568)*, d'après des documents authentiques et inédits, 1 vol. in-8°.

*Vie de Marnix de Sainte-Aldegonde (1538-1598)*, tirée des papiers d'État et d'autres documents inédits, 1 vol. in-8°.

*Christine de Lalaing, princesse d'Épinoy*, 1 vol. in-12.

*Charles de Lannoy, vice-roi de Naples*, in-8°.

*Conspiration de la noblesse belge contre l'Espagne en 1652*, d'après les papiers d'État, 1 vol. in-8°.

*Guillaume le Taciturne*, 1 vol. in-8°.

---

(<sup>1</sup>) Traduction hongroise (Pesth, 1866, 1 vol. in-12).



# LES FONDATEURS DE LA MONARCHIE BELGE



## APPRÉCIATIONS DIVERSES



**JOSEPH LEBEAU.**

1 vol. in-8°.

« En appliquant son talent bien connu d'historien à rappeler les titres de Lebeau à notre reconnaissance, l'auteur n'a pas fait seulement un bon livre, il a fait aussi, ce qui n'est pas moins méritoire à nos yeux, acte de bon citoyen. »  
— *La Meuse*.

« En se renfermant dans le cadre d'une stricte biographie, l'auteur n'a diminué en rien l'importance historique de son livre; les papiers manuscrits de M. Lebeau, d'autres documents inédits encore, lui ont permis de jeter du jour sur bon nombre de faits incomplètement connus jusqu'ici, de signaler même plusieurs incidents entièrement nouveaux... » — *Écho du Parlement*.

« M. Th. Juste a fait incontestablement une œuvre utile

en écrivant la vie de Joseph Lebeau, l'un des principaux fondateurs de la monarchie belge... Son livre renferme une foule de révélations intéressantes sur les hommes et les choses de la révolution et des premières années de la monarchie constitutionnelle. » — *Journal de Bruxelles*.

« Lebeau avait droit à quelque chose de plus qu'une simple notice : sa vie résume un chapitre entier de l'histoire d'un peuple, et ce chapitre, on eût pu jusqu'ici difficilement l'écrire. C'est pour avoir comblé cette lacune que le livre de M. Juste a droit à une mention toute particulière et qu'il doit prendre place dans toutes nos bibliothèques. » — *Journal de Liège*.

« En écrivant la biographie de M. Joseph Lebeau, en faisant la lumière autour de cette figure obscurcie par la passion des uns, oubliée par l'indifférence des autres, M. Th. Juste a rempli un pieux devoir ; il a fait une œuvre de bon citoyen... Grâce aux nombreux documents inédits mis à sa disposition, il a en même temps éclairé d'un jour tout nouveau certains événements de notre histoire contemporaine... » — *L'Impartial de Bruges*.

« Quand on songe que c'est sous son ministère que fut conclu le traité des dix-huit articles, si avantageux pour la Belgique, si la fortune de la guerre ne lui en eût ravi les fruits ; que c'est grâce à ses éloquentes sollicitations que le Congrès élit Léopold de Saxe-Cobourg..., on reconnaît que ce sage et intègre homme d'État mérite d'occuper la place que M. Juste lui a donnée au premier rang des fondateurs de la monarchie belge. — Ce livre se distingue par la

sobriété et la simplicité ; et les documents inédits qu'il met au jour ajoutent beaucoup à son utilité et à son intérêt. »

— *Journal de Gand*.

« On se rappelait à peine parmi nous les noms des hommes qui fondèrent un État et préservèrent l'Europe d'une guerre générale. Il faut donc savoir gré à M. Th. Juste d'avoir consacré ce livre à Joseph Lebeau. Un pareil homme était digne d'un travail complet, et cette tâche a été remplie avec succès par l'auteur. L'ouvrage est d'un haut intérêt pour l'histoire contemporaine : c'est à la fois la biographie d'un homme et le récit des luttes et du triomphe d'une nation. » — *The Athenæum*.

« M. Th. Juste pouvait mieux que personne donner une biographie fidèle de Joseph Lebeau, par suite des relations qu'il avait eues avec cet homme d'État, et de l'étude particulière qu'il avait faite du drame de 1830-1834 dans son *Histoire du Congrès national de Belgique*. » — *Allgemeine Zeitung* (d'Augsbourg).

« Il importe de ne pas oublier les hommes d'État qui, avec le roi Léopold, travaillèrent à la fondation et à l'affermissement de l'État belge. Avec raison M. Juste a placé à la tête de ceux-ci Joseph Lebeau. » — *Europa* (de Leipzig).

« En se servant des souvenirs de M. Lebeau, le biographe a donné plus d'importance encore à son œuvre et doté l'histoire belge d'un livre d'une haute valeur. » — *Literarisches Centralblatt*.

**SURLET DE CHOKIER.**

1 vol. in-8°.

« M. Th. Juste, grâce aux documents inédits qui ont été mis à sa disposition, a pu retracer avec une grande exactitude tous les actes du Régent et les mobiles qui les avaient dictés. Son livre présente, sur beaucoup de points, l'intérêt qu'auraient les mémoires mêmes du personnage dont il retrace la vie. » — *Journal de Liège*.

« M. Th. Juste a écrit l'histoire du Régent et nul mieux que lui n'était en position de remplir ce devoir pieux, puisqu'un concours de circonstances l'avaient rendu possesseur des papiers de Surllet et notamment de sa correspondance intime. » — *Précurseur*.

« Le volume que nous annonçons, consacré modestement, en apparence, au récit d'une seule vie, contient en réalité le tableau de toute une période de la révolution qui nous a affranchis. De plus, il révèle des faits importants jusqu'ici inconnus ou mal appréciés ; il offre, dans tous les sens du mot, l'attrait piquant de la nouveauté. » — *La Meuse*.

« Tous les Belges qui aiment véritablement leur pays liront avec plaisir le livre de M. Th. Juste et seront reconnaissants envers l'auteur. » — *Écho de Liège*.

« M. Juste a eu le talent de faire aimer le caractère et de mettre en évidence les incontestables services de l'un des fondateurs de la monarchie nationale. » — *Journal de Bruxelles*.

« Le nom de Surllet de Chokier, régent de la Belgique en 1831, est presque oublié de notre génération ; néanmoins le livre de M. Th. Juste, écrit avec conscience, sympathie et autorité, est fait pour être lu ailleurs qu'en Belgique. » — *Bibliothèque universelle et Revue suisse*.

« C'est une attrayante peinture de ce personnage si remarquable et si intéressant. » — *Heidelbergher Jahrbücher der Literatur*.

« Cette biographie éclaircit bien des points qui étaient restés obscurs dans l'histoire de la fondation du nouveau royaume de Belgique, et doit être considérée comme un document précieux. » — *Hamburgischen Correspondenten*.

« Un historien belge, connu par de beaux travaux sur l'histoire nationale, M. Théodore Juste, publie depuis quelque temps sous ce titre : *Les Fondateurs de la monarchie belge*, une intéressante série de portraits politiques. Deux de ces portraits, ceux du régent de Belgique et du comte Le Hon, méritent plus particulièrement l'attention des lecteurs français. » — *L'Avenir national*.

#### LE COMTE LE HON.

1 vol. in-8°.

« Ministre du Régent et de Léopold I<sup>er</sup> près la cour des Tuileries, le comte Le Hon fut activement mêlé à toutes les négociations diplomatiques qui précédèrent l'élection du Roi, l'intervention française de 1831 et de 1832, la reconnaissance de la monarchie belge par l'Europe, et, enfin, le célèbre traité du 19 avril 1839. C'est là la partie vraiment historique du livre de M. Juste, et, nous devons le dire,

cette partie présente un intérêt soutenu et jette un jour nouveau sur plusieurs épisodes de notre histoire contemporaine. Outre un grand nombre de dépêches confidentielles et jusqu'ici inédites, nous y avons rencontré toute une collection de lettres autographes du roi Léopold I<sup>er</sup>. » — *Journal de Bruxelles*.

« Au point de vue des révélations historiques, le nouveau livre de M. Juste est appelé à un grand et légitime succès. » — *Étoile belge*.

« L'ouvrage consacré au comte Le Hon n'a pas seulement une haute valeur pour la Belgique, mais il intéresse l'Europe entière par les données qu'il fournit sur l'établissement de la monarchie belge. » — *Historische Zeitschrift*.

« C'est une histoire diplomatique, précieuse par les révélations et les documents inédits qu'elle contient. » — *The Chronicle*.

**CHARLES DE BROUCKERE.**

1 vol. in-8°.

« C'est un portrait fidèle, quoique rapidement esquissé. Nous connaissons peu de biographies d'une lecture plus attrayante; mais aussi nous connaissons peu d'existences plus laborieuses, plus noblement employées que celle de Charles de Brouckere, peu de caractères plus sympathiques, malgré ses brusqueries et ses caprices, légers défauts qui faisaient d'autant mieux ressortir ses grandes qualités. » — *Indépendance belge*.

« Peu de carrières ont été aussi remplies que celle de Charles de Brouckere... La vie d'un tel homme est un

exemple et une leçon ; la notice que nous venons de lire nous paraît destinée à devenir un livre populaire. » — *Journal de Liège*.

« Le livre consacré à Charles de Brouckere vaut bien que l'on étudie la carrière de cet homme remarquable qui montra un talent également éminent dans les positions si diverses qu'il occupa successivement. » — *Schlesische Zeitung* (de Breslau).

#### LE COMTE DE MUELENAERE.

1 vol. in-8°.

« M. Th. Juste vient de publier le septième volume de ses études sur les *Fondateurs de la monarchie belge*. C'est la biographie du comte de Muelenaere, rédigée d'après des documents inédits. Ce volume présente, comme les précédents, un vif intérêt pour tous ceux qui s'occupent de notre histoire contemporaine. » — *Écho du Parlement*.

« M. Juste a très-habilement tiré parti des papiers inédits qui lui ont été communiqués par la famille de M. de Muelenaere. Les projets d'union douanière dont il a été question entre la France et la Belgique sous la monarchie de juillet, et dont l'ancien ministre des affaires étrangères fut l'un des plus persévérants adversaires, tiennent une place importante dans ce nouvel écrit. » — *Indépendance belge*.

« Cette nouvelle page d'histoire est une œuvre utile et nationale. Elle jette une précieuse clarté sur les événements qui ont entouré la naissance et le développement de notre nationalité. Nous devons remercier M. Th. Juste d'avoir mis en lumière, avec l'autorité de son talent, tous les

détails de la belle et utile carrière du comte de Muelenaere.»  
— *Journal de Bruxelles*.

« M. Th. Juste vient de publier, dans sa galerie des *Fondateurs de la monarchie belge*, la biographie de M. le comte de Muelenaere, ministre d'État, ancien ministre, l'un des hommes politiques éminents du parti catholique, dont on a pu dire avec vérité que son nom vivrait dans la mémoire de ses contemporains et passerait à nos descendants, car ce nom a été mêlé à tous les grands événements qui ont consacré notre existence politique, et il figure avec éclat dans les plus belles pages de l'histoire de notre régénération. » — *Étoile belge*.

**LE LIEUTENANT GÉNÉRAL COMTE GOBLET D'ALVIELLA.**

1 vol. in-8°.

« M. Théodore Juste, le consciencieux biographe des *Fondateurs de la monarchie belge*, vient de consacrer une intéressante notice à la carrière militaire, politique et diplomatique de M. le lieutenant général Goblet, comte d'Alviella, ministre d'État. L'auteur a tiré parti d'un grand nombre de documents inédits. » — *Indépendance belge*.

« ... Ce volume renferme une assez longue série de documents inédits, qui jettent un jour nouveau sur les nombreuses et graves péripéties qui ont longtemps tenu en échec la constitution définitive de la Belgique.... » — *Journal de Bruxelles*.

« ... La vie du général Goblet nous présente aussi des

luttés, des contrastes, des vicissitudes. Soldat fidèle et loyal, il semble d'abord hésiter entre un gouvernement qui a méconnu ses services, mais qui a reçu son serment, et son pays qui fait appel à son dévouement et à son activité; rallié comme malgré lui au nouvel ordre de choses, lui-même se révèle un homme nouveau. Cet ingénieur, que la révolution a trouvé occupé à construire des fortifications, se trouve être un habile diplomate, et il va à Londres chargé de la mission difficile de contrecarrer Talleyrand et de persuader Palmerston.

« Ces biographies sont écrites du style clair, simple, net, qui convient au genre. L'auteur est sobre de réflexions; il laisse parler les faits et les personnages eux-mêmes : il cite beaucoup. Grâce aux nombreux documents mis à sa disposition, lettres et papiers de famille, il a pu mettre dans tout son jour le rôle joué par chacun des hommes dont il retrace la vie. Bien des faits restés jusqu'à ce jour dans une certaine obscurité se trouvent ainsi éclaircis.... » — *Écho du Luxembourg*.

« M. Th. Juste vient d'ajouter à la galerie des *Fondateurs de la monarchie belge* un nouveau portrait qui a droit d'y figurer : c'est celui du lieutenant général comte Goblet.

« L'auteur rappelle la belle défense de Saint-Sébastien, qui fut pour le lieutenant du génie Goblet un beau titre de gloire et qui lui fit obtenir, à 23 ans, la croix de la Légion d'honneur; il rappelle la difficile et délicate négociation relative aux forteresses, confiée aux soins du général Goblet, par le roi Léopold I<sup>er</sup> et si habilement menée et terminée; il expose avec concision, mais avec clarté, les motifs de la détermination hardie par laquelle, devenu

ministre des affaires étrangères, le général mit en demeure devant la conférence le cabinet de la Haye de s'expliquer sur ses intentions réelles à l'égard du traité du 15 novembre, et il parcourt les phases successives de la carrière bien remplie de l'homme d'État dont il raconte la vie et les actes politiques.

« M. Juste a pu enrichir sa relation de correspondances et autres papiers inédits qui jettent un jour nouveau sur les grandes affaires auxquelles M. Goblet a pris part, et joignent leur témoignage à celui des pièces authentiques sur les services qu'il a rendus au pays. » — *Moniteur belge*.

« ... Ambassadeur à Londres et à Lisbonne dans les moments les plus difficiles, ministre des affaires étrangères, chargé à plusieurs reprises de missions d'une extrême délicatesse, M. Goblet s'est montré en toutes circonstances homme de caractère, esprit élevé, digne et loyal agent du grand diplomate couronné dont il avait la confiance.... » — *Journal de Liège*.

#### LÉOPOLD I<sup>er</sup>, ROI DES BELGES.

2 vol. in-8° (1).

« Cette biographie du roi Léopold I<sup>er</sup> n'est pas un de ces panégyriques où l'on célèbre toutes les vertus et tous les

(1) *Leopold I, king of the Belgians*, authorized translation, by Robert Black, M. A. London, Sampson Low et Co, 2 vol. in-8°.

*Leopold I, König der Belgier*, nach ungedruckten Quellen, etc., deutsch von Dr J.-J. Balmer-Rinck, (Gotha, F.-A. Perthes), in-8°.

*Leven van Leopold I, eerste koning der Belgen*, naer het franisch van Th. Juste. (Gent, W. Rogghé), in-8°.

mérites d'un monarque défunt. M. Th. Juste a voulu faire œuvre d'historien. Il a rassemblé les documents inédits, il est remonté aux sources pour ne rien ignorer de la carrière si longue et si remplie du roi Léopold I<sup>er</sup>, et il nous a donné un récit riche en faits, où les jugements sont impartiaux, où les détails sont intéressants. » — *Indépendance belge*.

« Il eût été difficile de mieux exposer la carrière si brillante que Léopold a parcourue comme soldat, comme prince et comme roi... M. Th. Juste s'est montré, dans son livre, historien impartial et calme... C'est l'œuvre austère d'un patriote qui comprend sa mission et qui la remplit avec conscience, équité et modération. » — *Journal de Bruxelles*.

« Personne ne pourra écrire l'histoire de la Belgique indépendante, pendant le premier règne, sans puiser largement dans le livre de M. Th. Juste. » — *Journal de Gand*.

« La biographie de Léopold I<sup>er</sup> présente un résumé complet, clair et bien divisé, de cette première et glorieuse partie de notre histoire nationale. » — *Précurseur*.

« Les biographies des *Fondateurs* seront dans l'avenir le commentaire perpétuel le plus fidèle et le plus instructif de notre histoire pragmatique... Les meilleures qualités de l'historien brillent dans la biographie du fondateur de notre dynastie nationale, et quoiqu'il se soit attaché à peindre un homme plutôt qu'une époque, son récit et ses appréciations se distinguent ici par une ampleur et une portée peu communes. » — *Journal de Liège*.

« Récemment un historien belge, dont l'impartialité n'est

contestée par personne, vient de publier, d'après des documents inédits, une très-intéressante biographie du roi Léopold, qui nous permet de saisir l'ensemble de sa carrière... »  
— *Revue des Deux Mondes*.

« Nous avons sous les yeux la deuxième partie de l'intéressant travail de M. Th. Juste sur le roi Léopold I<sup>er</sup>. Ce travail se distingue par les qualités qui ont rendu le nom de M. Th. Juste populaire en Belgique : sincérité, clarté, simplicité. La dextérité du prince à ménager et à s'attacher les puissances voisines, la prudence proverbiale dont il fit preuve dans les circonstances critiques où il se trouva engagé à l'intérieur et à l'extérieur, la bienveillante protection dont il couvrit toujours ses proches, sa fidélité inaltérable dans ses affections, tous ces principaux traits qui constituent la figure imposante de Léopold I<sup>er</sup>, surnommé le *Nestor de l'Europe*, ont été reproduits par M. Juste avec une vérité et aussi avec une expression dévouée dont le lecteur belge lui saura gré. Un grand nombre de lettres authentiques, de dépêches, de pièces diplomatiques, etc., etc., qui ont été communiquées à M. Juste et qu'il a reproduites à la fin de son volume, donnent une plus-value à son étude. » — *Le Nord*.

« Sans tomber dans le ton du panégyrique, l'auteur a su, avec un chaleureux patriotisme, faire une peinture vivante du roi Léopold I<sup>er</sup>; se rendant l'interprète de la gratitude de son pays, il a rendu un légitime hommage au prince qui sut réaliser ces belles paroles : *Tant que je vivrai, je servirai de bouclier à la Belgique*. » — *Historische Zeitschrift*.

« Quoique l'auteur eût traité plus d'une fois avec succès

le développement récent de son pays, sa tâche n'était pas facile cette fois-ci. D'un côté, il ne devait pas blesser une nation qui pleurait encore un prince éminent ; de l'autre, l'historien avait une trop haute idée de sa mission pour accorder des louanges faciles et banales. Les deux extrêmes sont évités avec le même tact. Ce qui donne en outre une valeur durable à cet ouvrage, c'est l'emploi judicieux et la communication de documents restés inconnus. » — *Literarisches Centralblatt*.

« L'auteur de tant d'ouvrages remarquables nous donne ici, d'après des sources authentiques, un exposé fidèle de la vie et des œuvres de Léopold I<sup>er</sup>, le célèbre fondateur de la dynastie et de la liberté belges. » — *Österreichische militärische Zeitschrift*.

**Extraits des journaux anglais.**

« A readable biography of the wise and good King Leopold is certain to be read in England. The interest of his life, unlike that of so many sovereigns, is not merely historical. He acted a great part on a noble stage, and his name is in a measure associated with all the stirring events of this century. The introduction to this biography of Leopold is the most interesting portion of the book. It describes the King in his study and in his home, the simplicity of his tastes, the energy of his character, his capacity for hard work, his love of science and general literature, which included a special inclination for novel reading, his delight in fine scenery, and his passion for exercise. » — *Daily News*.

« However frequently the late King of the Belgians was designated in his lifetime by the honourable title of the « Nestor of modern politics, » it was never made so clearly apparent why he merited that title until this biography was written. It is indeed delightful to follow M. Juste as he traces the eventful career of this eminent personage from the time of his being a cadet of the noble family of Saxe-Coburg, through his earlier days, when he took a prominent part in that eventful war, of the miseries of which the present generation have very little cognizance or thought, during which he saw and conversed with Napoleon I, and Alexander of Russia, and attached himself to the one, whilst he repudiated the offer of promotion from the other ; and how afterwards he became the husband of the Princess Charlotte, to find, after a few months of happiness not often enjoyed by mortal man, all his prospects blasted by her cruel and sudden death ; for we seem to pass through those eventful circumstances as in some measure participating in them. But it is when M. Juste comes to record the causes of Leopold I, accepting the Crown of Belgium, and of the manner in which he raised that little kingdom to a pitch of unexpected prosperity and prominence which it never could have anticipated, *that the real value of this biography is perceived.* Having had the advantage of reading M. Juste's biography in the original French, no less than by means of Mr. Black's remarkably well-made translation, we are able to say that a more important contribution to historical literature has not for a long while been furnished, or one that will more positively demand and receive the claim of present and future standard reputation. » — *Bell's Weekly Messenger.*

« The author has shown considerable industry in the collection of correspondence, and has accomplished his task in an enthusiastic spirit. He, moreover, writes agreeably, and sometimes even eloquently; and he is so far impartial that he does not hesitate to record opinions adverse to his hero. M. Juste's book offers a sufficiently pleasant means of refreshing the memory, and of studying the character and career of a remarkable prince, who knew how to reap the full advantage of living in remarkable times. » — *Pall Mall Gazette*.

« This translation of the complete memoirs, by Mr. Black is executed, so far as a comparison of various corresponding passages in the two texts enables us to judge, with correctness, yet not without a graceful ease. This end is not often attained in translations so nearly verbal as this is: the book itself deserves to become popular in England. The subject is of interest, and the story is narrated without excess of either enthusiasm or depreciation. » — *Athenæum*.

« The interesting memoir of M. Juste gives us fresh details of the various complications and conflicting circumstances which affected the life of this popular sovereign. M. Juste is altogether a charming guide and companion. Much of the matter which M. Theodore Juste has collected is a new to us; and in giving us a thoroughly readable and interesting book, he has increased our admiration for a man whose name and fame must last, and whose glory will increase, as Belgium each year becomes the nearer and dearer friend of England. » — *The Examiner*.

« Circumscribed as are the limits of Belgium, its royal

founder, Leopold I, will ever occupy a foremost place among the distinguished worthies of his age. The rise of his fortunes and the development of his plans are the subjects of these volumes, for which the author has obtained his materials from original documents, or from credible and competent informants. The whole narrative is so perfectly in accord with our own observations and the universal testimony of Europe, that we read it with confidence and trust in it with satisfaction ». — *Morning Post*.

**SYLVAIN VAN DE WEYER.**

2 vol. in-8°.

« A mesure que l'on s'éloigne du mouvement d'idées qui a donné naissance à la nationalité et à la constitution belges, il devient plus intéressant et plus utile d'étudier les hommes de cette époque à qui notre pays doit une période de prospérité et de développement régulier, presque sans exemple sur le continent européen.... Il faut donc savoir gré à M. Théodore Juste de continuer sa galerie des fondateurs de notre nationalité, en nous faisant encore connaître l'un des plus éminents d'entre eux.... Après Léopold I<sup>er</sup>, c'est à lui que la Belgique a dû cette inaltérable amitié de l'Angleterre, qui a toujours été notre principale sauvegarde. — M. Juste nous fait clairement voir l'œuvre diplomatique accomplie par M. Van de Weyer. Il publie à l'appui un grand nombre de lettres inédites du roi Léopold, de lord Palmerston et d'autres hommes d'État anglais. C'est plus qu'une simple biographie, ce sont des matériaux pour l'histoire générale. — M. Juste nous peint aussi dans l'éminent diplomate belge le bibliophile érudit, le spirituel écrivain, le fameux M. Du

Fan, le publiciste clairvoyant et le penseur qui sait donner à des réflexions pleines de sens la forme la plus fine, la plus juste et parfois la plus piquante. — Un seul fait suffira pour faire comprendre l'autorité dont l'envoyé belge jouissait à Londres. En 1840, il fut désigné par l'Angleterre et par le Portugal pour régler, par une décision arbitrale, les différends qui s'étaient élevés entre les deux pays, marque inouïe de confiance qu'on n'a jamais accordée qu'à des souverains. — On lira avec un réel intérêt, et non sans un certain orgueil patriotique, l'étude que M. Juste a consacrée au diplomate, à l'homme d'esprit dont la Belgique n'oubliera pas le dévouement et les services. » — E.-L. (*Journal de Liège.*)

« M. Théodore Juste vient de consacrer deux volumes in-8° à la biographie de M. Sylvain Van de Weyer. Les documents inédits qu'il lui a été permis de consulter donnent un vif intérêt à cette étude politique, une des plus importantes de celles que l'auteur a consacrées aux « fondateurs de la monarchie belge. » » — *Indépendance belge.*

« ... Avec une carrière aussi remplie sous tant de rapports que celle de M. Van de Weyer, M. Juste ne pouvait manquer de nous offrir une très-intéressante biographie. Ajoutons qu'il a su grouper les faits avec habileté et talent et qu'il les a retracés dans un style simple et clair. Ce qui donne en outre de la valeur au livre, ce sont les nombreuses citations et pièces inédites qu'on rencontre soit dans le texte, soit dans les appendices... » — *Revue de Belgique.*

« Nous n'analyserons pas les deux volumes de cette *Galerie*

qui viennent de paraître. Chacun sait que l'homme auquel ils sont consacrés, et qui, pour le dire en passant, n'a point dû demeurer des siècles sous terre pour être apprécié, est un des types politiques les plus élevés et les plus remarquables qu'ait produits notre Belgique moderne. Polémiste, orateur du barreau, orateur politique, bibliophile, homme de salon, diplomate, *landlord*, M. Van de Weyer a su toujours et partout mériter de monter au premier rang, et s'y maintenir. A vingt-trois ans, l'opinion publique l'avait déjà remarqué; à trente ans, il était un des hommes les plus influents de la révolution, et l'un des plus forts par son énergique modération. A trente et un ans, il devenait envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Léopold I<sup>er</sup> à Londres. — Libéral, M. Van de Weyer eut la gloire et la force de rester, un des derniers, fidèle à ce grand parti de l'*union*, que les catholiques belges n'ont pas été les premiers à répudier, et qui, dans nos sociétés de transition, avait si bien vu que gouverner, c'est transiger, non avec les principes, mais avec les hommes et les faits. — Représentant à Londres de la pensée du pays et de la pensée de Léopold I<sup>er</sup>, qui, depuis 1840 jusqu'à sa mort, fut un des plus vaillants et des plus influents champions de la paix européenne, M. Van de Weyer attacha son nom avec éclat à la naissance de notre jeune nationalité. A ce propos, nous ne pouvons nous empêcher de dire que le livre de M. Juste contient des faits extrêmement curieux sur nos premiers rapports avec les puissances étrangères. Ces faits surprendront bien des personnes; mais qu'y faire? Décidément, la statue du général Belliard, en tant qu'elle symbolise l'intervention *désintéressée* de *Louis-Philippe* en notre faveur en 1830, chancelle fort sur son piédestal. Le gouvernement

de Juillet, tout en' ayant l'air de nous *défendre*, avait une envie assez marquée de nous *prendre* et, sans le *velo* énergique de l'Angleterre, il se fût peut-être passé cette fantaisie. — Ajoutons, en terminant, que les éléments principaux de la biographie de M. Van de Weyer sont empruntés aux archives particulières de cet homme d'État, archives qui, jusqu'à ce jour, étaient restées fermées à tout le monde, et qui sont particulièrement riches en documents émanés de la plume de toutes les sommités de l'Europe contemporaine. C'est là un fait qui donne aux volumes dont nous parlons une importance qui n'échappera à personne. » — E. P. (*Revue catholique*, 15 juillet 1871.)

« ... Enough for us that this Life of Sylvain Van de Weyer abounds in interesting matter — literary, social, and political ; doing ample credit to M. Juste's discrimination, literary ability, and research... Rarely, very rarely, does it come to pass that the entire career of so eminent and active a man can be laid bare before the world in his lifetime — safely, fearlessly, and thruthfully — without reticence and without offence. » — *The Times*.

« Under the title of « The Founders of the Belgian monarchy » M. Théodore Juste has written one interesting series of biographies of the principal statesmen and diplomats who cooperated in an enterprise which was more difficult and more perilous than, after forty years of success and prosperity, the present generation would readily suppose... Of these men, the one who forms the subject of the ninth of M. Juste's biographies has especial claims upon the regard of Englishmen; indeed, by long

residence among us, by family alliance, and by a peculiar and quite exceptional position as the representative of the Court most nearly allied to our own, and the most intimate and confidential adviser of his Sovereign, M. Van de Weyer has, for the best portion of a public life concerned with the highest cares and responsibilities, made England something more than his second country... »  
— *The Saturday Review*.

---

Bruxelles. — Pa. GOBBARTE, imp. du Roi, rue de Louvain, 40.

---



